

LE MDN ACCUSE LE MOUVEMENT DE PLANIFIER UN COMLOT ARMÉ CONTRE L'ALGÉRIE  
«Le Mak préparait des attentats» P. 2

QUOTIDIEN  
**CRÉSUS**

www.cresus.dz

In medio stat virtus



L'AVOCAT ET INFATIGABLE MILITANT ALI YAHIA ABDENNOUR  
S'EST ÉTEINT À L'ÂGE DE 100 ANS

# Le sommeil du juste

*Cent ans jalonnés de luttes intenses. Cent ans d'engagement chevillé au corps et dont la part belle est consacrée au respect de la dignité humaine, des droits humains. Consacré par la vox populi, l'épithète «Ali Yahia Abdenour, l'avocat des droits de l'homme...», vaut son pesant de reconnaissance éternelle pour l'homme dont l'activisme «droit-de-l'hommiste» a incommodé bien des pouvoirs successifs. Lire page 3*



RATTRAPÉ PAR LA JUSTICE  
SUR SES 83 ENTREPRISES

## Abdelmalek Saharoui arrêté

Page 4



MADAME L'AMBASSADRICE  
DE LA TCHÉQUIE,  
LENKA POKORNÁ À CRÉSUS :

### «Nous sommes là pour partager notre savoir-faire avec l'Algérie»

Son Excellence Madame l'ambassadrice de la Tchéquie, Lenka Pokorná nous fait part dans cet entretien de sa volonté à partager le savoir-faire et les expériences tchèques avec l'Algérie. Elle nous parle de l'édification de son pays et son entrée dans l'union européenne. Page 7

UN ACCORD A ÉTÉ SIGNÉ  
AVEC LA RÉPUBLIQUE DE CHINE

### 1 million de vaccins Sinopharm livrés prochainement

Page 5

DRAME EN IRAK

### Plus de 80 morts dans l'incendie d'un hôpital à Bagdad

Plus de 80 personnes ont péri hier, privées d'oxygène, étouffées par les fumées ou carbonisées dans l'incendie d'un hôpital dédié au Covid-19 à Bagdad, une tragédie née de négligences qui ont provoqué la suspension de plusieurs responsables dont le ministre de la Santé.

Page 11



LE MDN ACCUSE LE MOUVEMENT DE PLANIFIER UN COMLOT ARMÉ CONTRE L'ALGÉRIE

## «Le Mak préparait des attentats»

**Vingt jours après la réunion du Haut Conseil de Sécurité désignant la menace des séparatistes et d'un mouvement proche du terrorisme international, le Ministère de la Défense Nationale a rendu public hier un communiqué qui révèle une tentative d'attentats et l'implication de pays étrangers dans un plan visant à déstabiliser l'Algérie. Entreprise mise en échec grâce à la vigilance des services de sécurité.**



Un communiqué du Ministère de la Défense Nationale dévoile un projet d'actes terroristes qui devaient être perpétrés par des activistes séparatistes du MAK. «Dans la poursuite des investigations sécuritaires relatives à l'opération menée, la fin du mois de mars 2021, par les services de sécurité relevant du Ministère de la Défense Nationale, ayant permis le démantèlement d'une cellule criminelle composée de partisans du mouvement séparatiste 'MAK', impliqués dans la planification d'attentats et d'actes criminels lors des marches et des rassemblements populaires dans plusieurs régions du pays, en sus de la saisie d'armes de guerre et d'explosifs destinés à l'exécution de ses plans criminels, une dangereuse conspiration ciblant le pays, fomentée par ledit mouvement a été dévoilée.» Ce communiqué rap-

pelle les mises en garde du Haut Conseil de Sécurité, le six avril dernier, au sujet des «actes subversifs et les graves dérapages émanant de milieux séparatistes et de mouvances illégales proches du terrorisme, qui exploitent les marches hebdomadaires»

### MÉMOIRE DE CAP SIGLI

Désignant cette fois nommément le MAK, le MDN rend compte des investigations des services de sécurité qui ont obtenu un témoignage d'un ancien activiste de cette structure clandestine. «Les graves aveux donnés par l'ex-membre du mouvement subversif "MAK" le dénommé H. Nouredine, aux services de sécurité, ont révélé l'existence d'un plan criminel perfide visant à perpétrer ces attentats pour exploiter, ensuite, les images dans leurs

campagnes subversives et implorer l'intervention étrangère dans les affaires internes du pays.» Ajoutant que des parties étrangères assurent un soutien et une formation paramilitaire à ces militants séparatistes. «Ce plan a levé le voile sur l'implication de plusieurs membres du mouvement séparatiste "MAK", ayant bénéficié d'entraînements au combat à l'étranger avec le financement et le soutien de pays étrangers.» Enfin, se félicitant du «du degré de vigilance des services de sécurité relevant du Ministère de la Défense Nationale et de leur capacité à mettre en échec tous les plans criminels», le communiqué précise que l'enquête n'est pas terminée et que «l'opération est en cours afin d'arrêter tous les membres impliqués dans cette bande de criminels qui visent à por-

ter atteinte à la sécurité, la stabilité et l'unité du pays.» Cette affaire n'est pas sans rappeler celle dite du complot de Cap Sigli, «lorsque dans la nuit du 10 au 11 décembre 1978 un avion Hercules C 130 marocain, tous feux éteints, larguait à proximité du cap Sigli sur la côte kabyle entre Bejaïa et Azzefoun plusieurs ballots d'armes et de munitions, qui auraient permis d'équiper quelque cinq cents hommes.» peut-on lire dans les archives de journaux de l'époque. Tandis qu'aujourd'hui, selon des sources bien informées, le voisin de l'Ouest formerait depuis des mois, des groupes terroristes pour nuire à l'Algérie. «Entreprise vaine face à la mobilisation et la détermination de l'ANP» conclut notre source.

Nordine Mzala

EN RAISON DE LEUR DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE L'ALGÉRIE

## Des sites cibles de pirates selon Belhimer

Plusieurs sites électroniques connus pour défendre les intérêts de l'Algérie ont été la cible de tentatives de piratage, notamment lors de l'opération de transfert ou d'hébergement de contenu en Algérie, a fait savoir le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement. Dans une interview accordée aux sites électroniques elhadath.dz et Eldjzaireldjadida.dz, M. Belhimer a fait état de la détection de tentatives de piratage ciblant actuellement plusieurs sites électroniques connus pour défendre les intérêts de l'Algérie, notamment lors de l'opération de transfert ou d'hébergement de contenu en Algérie, que l'Entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA) œuvre à contrecarrer. Concernant les «entraves» rencontrées par les propriétaires de sites web avec les entreprises chargées de l'hébergement dans le domaine dz, le ministre a rappelé que le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST) est la seule partie en Algérie concernée et habilitée à accorder cet hébergement. Cet établissement public souverain jouit des prérogatives de passation de contrats avec des entreprises de sous-traitance, en l'occurrence des start-up offrant des services en matière de

création et d'hébergement des sites web. En plus des entreprises de sous-traitance, le ministre a souligné l'existence d'entreprises publiques disposant des capacités techniques et humaines nécessaires les habilitant à offrir un service d'hébergement des sites web quelles que soient leur taille, à l'instar de la TDA, Algérie presse service (APS) et Algérie télécom, outre les entreprises privées assurant les mêmes missions. A cet effet, M. Belhimer a estimé «qu'il est tout à fait normal que la jeune expérience des sites web réglementés ne dépassant pas encore quatre mois, les expose à certains problèmes», affirmant néanmoins que les concernés «ne ménageront aucun effort, chacun dans son domaine de compétence, pour la prise en charge des préoccupations soulevées». Concernant l'amalgame qui est fait entre les sites électroniques réglementés et les réseaux sociaux accessibles à tous, le ministre de la Communication a relevé l'urgence d'organiser ces deux domaines, «une urgence, dit-il, dictée principalement par les dépassements commis via internet qui est utilisée par certains à des fins immorales et anti-professionnelles ciblant ainsi la vie privée des personnes, la stabilité des institutions, la sécurité des

peuples et la souveraineté des pays». Répondant à une question sur la régulation de la domiciliation dans le secteur audiovisuel, le Porte-parole du Gouvernement a indiqué que son département s'attelaient au parachèvement de l'ordonnance préparée à cet effet et relative à l'ouverture des candidatures en vue de l'obtention d'autorisation pour la création de chaînes thématiques. La modification des statuts de la TDA permet à cet établissement de conclure des contrats commerciaux portant diffusion en direct par satellites des services audiovisuels et de s'offrir les capacités satellitaires adéquates à travers les satellites locaux et étrangers, a poursuivi M. Belhimer.

### INTÉGRATION MAGHRÉBINE

S'agissant de la situation de la presse en Algérie, le ministre a rappelé que «ce secteur a été impacté, à l'image des autres secteurs, par les pratiques négatives qui prévalaient sur le paysage politique national, durant des années». Et d'affirmer que «l'Etat s'attèle à surmonter cette situation et hisser le secteur à un niveau à la hauteur des sacrifices consentis par des générations entières et des aspirations d'autres générations mon-

tantes». Evoquant, par ailleurs, l'Union du Maghreb arabe, le Porte parole du Gouvernement a rappelé que l'Algérie est «l'un des pays pionniers dans la défense de la nécessité de sa concrétisation effective». Cependant, dit-il, «l'entêtement du Maroc à troquer l'édification de l'UMA contre l'abandon par l'Algérie de son soutien en faveur de la décolonisation au Sahara occidental a entraîné cette impasse qui ne sert personne», a-t-il affirmé. Il a exprimé, dans le même sillage, son souhait de voir les médias maghrébins faire montre de «professionnalisme et de crédibilité» et «parvenir à une intégration réelle et positive leur permettant de jouer leur rôle comme parties des solutions plutôt que des problèmes que connaît la région». Et d'ajouter : «sans exagération, je tiens à souligner que le rôle des médias maghrébins dans l'édification de l'Union est fondamental, à condition que nous nous éloignons des loyautés étroites aux personnes plutôt qu'aux institutions, et que nous utilisons de manière professionnelle la numérisation et profitons de la marge de liberté disponible dans un certain nombre de pays de l'Union, à l'instar de l'Algérie».

Synthèse R. N.

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax** : 021 73 95 59



L'AVOCAT ET INFATIGABLE MILITANT ALI YAHIA ABDENNOUR S'EST ÉTEINT À L'ÂGE DE 100 ANS

## Le sommeil du juste

**Cent ans de luttes intenses. Cent ans d'engagement chevillé au corps et dont la part belle est consacrée au respect de la dignité humaine, des droits humains. Consacrée par la vox populi, l'épithète «Ali Yahia Abdenour, l'avocat des droits de l'homme...», vaut son pesant de reconnaissance éternelle pour l'homme dont l'activisme «droit-de-l'homme» a incommodé bien des pouvoirs successifs.**

Témoin gênant de son siècle dont les turpitudes et barbaries en constituent l'essentiel de la liturgie, le fils de haute Kabylie vient de s'éteindre, dans la plaine, serein, dans son petit appartement, sis Boulevard Bouguerra, donnant sur la baie zen d'Alger. Le combat pour les droits de l'homme est, disait le militant nationaliste, devenu avocat à 47 ans, un «combat politique fondamental qui conditionne tous les autres». «De quels hommes et femmes peut-on dire aujourd'hui comme Zola qu'ils sont un moment de la conscience humaine et font honneur à leur pays?», écrivait-il dans une contribution parue dans la presse (El Watan, octobre 2012). «Il existe à côté et au-dessus des éthiques particulières, une absolue morale, la morale des droits de l'homme. La personne humaine n'est pas un moyen, mais une fin, la finalité de toutes les politiques. L'homme n'est moral que lorsque la vie en soi, celle de l'homme, lui est sacrée, et qu'il s'efforce dans la mesure du possible d'aider toute vie humaine en détresse». Né le 18



janvier 1921 à Aït Yahia, Michelet, le petit Abdenour fera des études primaires supérieures et deviendra instituteur. Après la 2e Guerre mondiale, il rejoindra le Mouvement national dans sa fraction radicale indépendantiste (PPA-MTLD), (tout comme son frère cadet Rachid). Il côtoiera les grandes figures du Mouvement national et rejoindra naturellement le FLN (1955) et sera un des membres fondateurs de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens). Il sera arrêté en 1956 et séjournera dans les sinistres camps de Berrouaghia, Paul Cazelles (Aïn-Oussera), à Bossuet (Oranie), Douéra (Alger) et Lodi (Oranie), jusqu'en 1960. A l'indépendance, il est élu député de Tizou Ouzou à l'Assemblée constituante, mandat qu'il gardera jusqu'à 1965. Il prendra une part active à la création du Front des forces socialistes et à son maquis éponyme dans la wilaya III, réfractaire au coup de force de l'armée des frontières...Ali Yahia Abdenour ne tardera pas à tomber dans les bras du régime putschiste du colonel Boumediene qui le nomme, après le coup d'Etat du 19 juin 1965, ministre des Travaux publics et des Transports puis ministre de l'Agriculture et de la Réforme

agraire entre 1966 et 1968. La vraie fausse idylle ne fera pas long feu avec la dictature de Boumediene. Personnalité clivante, avocat dit «qui-tue-qui», en rupture de ban avec les causes «politiquement correct», Ali Yahia Abdenour aimait frayer le long des «causes perdues» ou presque, les causes non rémunératrices et les causes qui l'exposent à la vindicte, à la menace, comme celles de défendre les militants démocrates et les berbéristes mis en joue par la police politique, et/ou se faire l'avocat des leaders et militants embastillés du parti du Front Islamique du Salut, et même des auteurs présumés de l'attentat de l'aéroport d'Alger, le 26 août 1992 ayant fait neuf morts. S'inscrivant dans la lignée des avocats des causes justes, Me Ali Yahia Abdenour ne vendait pas son éloquence au kilogramme. Il ne choisissait pas ses «clients» en fonction de leurs portefeuilles, de leur extraction sociale et/ou de leur idéologie et conviction religieuse. «Comment rendre la justice quand le pouvoir est le principal coupable?» s'interrogeait-il dans une de ses tribunes. Co-fondateur et président de la première Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), Ali Yahia Abdenour en paiera le

prix fort. En 1983, avec ses co-fondateurs de la LADDH, il sera jeté en prison, avant d'en sortir un an après. Surnommé «avocat du diable», il s'opposera à l'interruption du processus électoral par l'armée, en 1992, et militera ardemment pour le «dialogue» et «solution politique» inclusive dont l'apothéose fut le contrat de Rome (San'Egidio) en 1995. Ali Yahia aime souvent citer Lord Acton : «Tout pouvoir tend à corrompre. Un pouvoir absolu corrompt absolument». Il brocardera longtemps les pouvoirs absolus des autocrates, dont l'avant-dernier en date, Abdelaziz Bouteflika, est renvoyé à ses lubies anachroniques de monarchiste désuet. Le 8 octobre 2017, il a appelé, avec Ahmed Taleb Ibrahim et le général Rachid Benyelles, à déclarer l'état d'incapacité du président Bouteflika. Militant inusable, et fâché avec la retraite, en 2011, les 90 ans entamés, il participera énergiquement aux manifestations de la CNCD (Coordination nationale pour le changement démocratique) à Alger, très souvent réprimées par les forces de police. «Je suis un grand marcheur pour les libertés», s'exclamait-il dans les jours qui suivirent le raz de marée populaire du 22 février 2019. Le Hirak a rendu Ali Yahia Abdenour euphorique. «Le soleil de la liberté va-t-il se lever sur l'Algérie?», ose glisser au crépuscule de sa vie, le militant, sans trop plein d'illusion. Car les injustices sont omniscientes, omniprésentes : «Nous vivons dans une société où ceux qui ont tous les droits n'ont pas de devoirs, et, inversement, ceux qui ont beaucoup de devoirs n'ont pas de droits». A 97 ans, l'homme refusait encore d'abdiquer. Il publie son dernier ouvrage, Mon Testament pour les libertés, ode à l'engagement politique désintéressé. «Une fois imposée la marginalisation du peuple dans la vie politique et la dépossession de ses droits, il ne reste plus que deux voies à suivre : s'intégrer dans le système politique à la recherche du pouvoir, des affaires et des privilèges, ou bien s'engager sur le terrain des luttes pour rendre le pays à son peuple...».

M. Aziri

## Des hommages à la hauteur de l'homme

### SAÏD SADI : «IL NE RENONÇAIT JAMAIS»

«Jusqu'au dernier souffle, Da Abdenour aura activé avec la ferveur du militant. Même celles et ceux qui ont pu contester à un moment ou un autre de sa vie certains de ses choix, lui reconnaissent une chose : il ne renonça jamais. (...) Sous des apparences rigides, l'homme avait une grande capacité d'écoute et d'adaptation. Et cette qualité se révéla sur le terrain des idées comme celui des relations sociales. Lorsqu'après plus de deux années de laborieux contacts avec la Fédération internationale des droits de l'homme nous obtîmes l'accord de principe pour la fondation de la Ligue algérienne, il fut un des rares anciens militants à avoir spontanément accepté d'envisager la question de son implication. (...) inconnu dans le combat qu'il embrassa dans sa jeunesse, il s'engagea avec un dévouement jamais démenti. On peut donc raisonnablement estimer que plus que le militant du Mouvement national qui connut les geôles de l'ordre colonial, c'est le défenseur des droits de l'homme que ses compatriotes retiendront. Le père attentif et rigoureux manquera autant à ses enfants qu'à l'Algérie de la tolérance qu'il n'aura pas vue et pour laquelle il a tant donné».

### ABDELAZIZ RAHABI : «UNE EXCEPTION ET UN MODÈLE»

«Ali Yahia Abdenour a été le témoin de son siècle, de la lutte de Libération nationale au combat pour une Algérie de liberté, de justice et de dignité. Il a été fidèle à ses convictions et sans concessions sur les questions des droits humains fondamentaux qu'il a placés au-dessus de toute considération de pouvoir ou d'idéologie. Il est à ce titre, une exception et un modèle».

### YOUCEF AOUCHE (FFS) :

#### «L'ALGÉRIE PERD UN HOMME NATIONALISTE»

«Par sa disparition, l'Algérie perd un homme nationaliste, fidèle défenseur acharné des droits de l'homme et des libertés fondamentales, croyant que seule une société libre, unie et digne, est à même de bâtir un Etat fort. Il a soutenu les causes justes partout et s'est tenu aux côtés des opprimés sans distinction aucune car il considérait tout individu comme être

humain loin des considérations idéologiques, régionalistes et politiques. Il a défendu les droits humains aux pires moments qu'a vécus notre pays, ne reculant devant ni menaces ni pressions, et n'a jamais été séduit par les propositions. Ce militant des droits de l'homme hors normes nous quitte, laissant aux Algériens un héritage riche qui s'est accumulé durant des années de lutte continues jusqu'au dernier jour de sa vie».

### SAÏD SALHI (LADDH) : «UN HOMME ENGAGÉ POUR UNE ALGÉRIE LIBRE»

«Da Abdenour, Me Ali Yahia Abdenour, nous quitte, Moudjahid, fondateur et ex-président de la LADDH, tire sa révérence après toute une vie d'engagement en faveur des droits, de la dignité humaine, de la liberté. Un homme engagé pour une Algérie libre. Le Mouvement des droits humains perd un grand homme».

### SOS DISPARU : «IL A TOUJOURS ÉTÉ À NOS CÔTÉS»

«L'Algérie vient de perdre un grand homme. Les familles de disparus sont en deuil. Militant de toutes les causes, il a toujours été à nos côtés, aux côtés de toutes les familles de disparus. Il nous a toujours honorés de ses conseils, de sa sagesse,

de sa disponibilité, de sa solidarité, de son combat auprès de nous. Da Abdennour, comme on se plaît à l'appeler, était notre père spirituel à toutes et à tous».

### LE RCD, LE PT, LE PST ET LA JSK RENDENT HOMMAGE À «UN HOMME ENGAGÉ»

Pour le Parti des travailleurs, Ali Yahia Abdennour «était un militant engagé du combat pour la restauration de la paix, pour la démocratie et pour l'indépendance de la justice». Pour sa part, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbas, a déclaré que l'avocat «est resté engagé par l'action et la réflexion en faveur de la construction de l'Etat de droit démocratique jusqu'au bout». Quant au Parti socialiste des travailleurs (PST), il a rendu hommage à «un militant infatigable du Mouvement national, de la guerre de Libération, du Mouvement syndical et du combat pour les droits de l'homme et les libertés démocratiques en Algérie». Le club mythique de football de la Kabylie, la JSK, dit avoir pris une «énorme peine», le décès de maître Ali Yahia Abdennour, «doyen des défenseurs des droits humains», présentant à sa famille ses sincères condoléances.

A. Moussi

## Condolances du Président de la République

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé à la famille et compagnons du défunt un message de condoléances et de compassion dans lequel il a salué son long et riche parcours militant. «Suite au décès du moudjahid et avocat Ali Yahia Abdenour, Paix à son âme, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé à la famille et aux compagnons moudjahidine du défunt un

message de condoléances et de compassions dans lequel il a salué son long et riche parcours dans les rangs du Mouvement national et durant la glorieuse Guerre de Libération nationale ainsi que ses services à l'Algérie indépendante», lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République. «Le Président Tebboune a exprimé, à la famille du défunt, ses sincères condoléances et sa

compassion, priant Allah, Tout-Puissant, de combler le défunt de Sa grâce et de l'accueillir en Son vaste paradis et d'accorder aux siens patience et courage», conclut la même source. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a adressé également un message de condoléances à la famille du défunt dans lequel il a mis en avant «les longues étapes de militantisme» qui ont jalonné sa vie.

RATTRAPÉ PAR LA JUSTICE SUR LES 83 ENTREPRISES

# Abdelmalek Saharoui arrêté et écroué à El Harrach

*Le dossier Abdelmalek Sahraoui est l'un des plus lourds dossiers que devra traiter la justice. Il est de la même taille que celui de Tahkout, Oulmi ou Ali Haddad.*

Le juge d'instruction du pôle pénal financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed a décidé hier de mettre en détention provisoire l'homme d'affaires Abdelmalek Sahraoui impliqué dans une affaire de corruption. Les services de sécurité avaient ouvert le 25 juin 2019 le dossier de Abdelmalek Sahraoui, ex-député FLN et P-DG de Promo Invest et Petroser. Il fait partie de l'un des rares oligarques algériens qui n'ont pas été inquiétés jusque-là par les services de sécurité lors de leurs enquêtes sur des faits de corruption. Originaire de Mascara, le patron du groupe Petroser a bénéficié pendant longtemps de l'impunité sur les affaires et marchés obtenus lors du règne du clan Bouteflika. Cet homme d'affaires ayant plusieurs entreprises actives dans divers secteurs, tels que l'agriculture, la commercialisation des produits pétroliers et dérivés ainsi que la prestation de service, se trouve actuellement sous la loupe de la justice. Dans une correspondance envoyée par la justice à des institutions et cercles gouvernementaux, il leur est demandé de faire des recherches sur des personnes physiques, en l'occurrence les quatre frères Sahraoui, et des personnes morales ainsi que plusieurs entreprises appartenant à ces derniers. Plus en détails, la justice veut connaître avec exactitude la situation actuelle des 52 entreprises dont les sièges sociaux se trouvent pour l'écrasante majorité dans la wilaya de Mascara. Dans sa correspondance, la justice veut également savoir la façon dont les transactions et attributions ont été conclues ainsi que l'état d'avancée des projets. Cet oligarque très discret demeure jusqu'à présent méconnu de l'opinion publique algérienne. Pourtant, ce milliardaire voyage en jet privé, possède une collection de voitures luxueuses et dirige la holding Promo Invest, l'un des groupes privés les plus puissants du pays, présent dans plusieurs secteurs en Algérie, notamment dans la distribution de carburants et de produits pétrochimiques avec Petroser. Cette dernière est, sans doute, la marque la plus connue et prestigieuse de l'empire de Abdelmalek Sahraoui. En Algérie, Petroser est la seule société algérienne privée spécialisée dans la commercialisation des produits pétroliers et dérivés (carburants, lubrifiants, bitumes). La société est dotée



d'une plateforme de distribution développée dont plusieurs stations-service à travers le pays, notamment en Oranie. Il est le seul opérateur privé dans ce créneau très juteux et vierge dans un pays où la consommation du carburant est en croissance continue.

## IL EST LE DIXIÈME PLUS RICHE D'ALGÉRIE

Il collectionne des dizaines d'entreprises dont certaines ne développent que très peu d'activités. D'autres font beaucoup de chiffres et engrangent d'immenses revenus comme la SPA SSK, spécialisée dans la fabrication de divers produits de la chimie minérale, ou la SPA IRRHYDO Ouest, spécialisée dans l'importation de produits phytosanitaires. Certaines de ses entreprises sont dotées d'un capital qui dépasse les 150 milliards de centimes comme la SPA HSPC Algérie, spécialisée dans le commerce de gros de matériels hydrauliques destinés à l'agriculture. Justement, l'agriculture est

l'autre passion de Abdelmalek Sahraoui, un secteur dans lequel il a lancé de nombreuses entreprises à l'image de la SPA Sacagri, spécialisée dans le commerce de gros des légumes. L'homme d'affaires possède également des centaines d'hectares à El-Bayadh où il cultive les oliviers et d'autres cultures des arbres fruitiers. Le seigneur des stations-service veut s'imposer comme le seigneur des affaires tout court.

Le patron de Petroser a gagné énormément d'argent grâce à des facilités déconcertantes qui lui sont offertes par les banques publiques et les autorités locales de plusieurs wilayas notamment Mascara et El-Bayadh qui accueillent ses grandes terres agricoles. Il est le dixième riche homme d'affaires algérien avec une cagnotte estimée 500 millions d'euros. Le P-DG de Promo Invest et Petroser a été au cœur d'un scandale en 2017 lié à un détournement d'un terrain acquis dans le cadre d'une promotion immobilière à Oran. La fratrie Sahraoui est impliquée

dans la création de plus de 53 entreprises durant la période allant de 1999 à 2018. La totalité des entreprises qui comptent comme actionnaire Abdelmalek Sahraoui dépassent le nombre de 83 ! Ces entreprises ont bénéficié de plusieurs marchés et projets. Mais elles n'auraient presque jamais déclaré un bilan fiscal favorable ou des bénéfices chiffrés en dépit de leurs juteuses opérations. Le groupe Sahraoui est également, avec sa société GGI Filaha, l'un des plus grands exploitants agricoles avec un total de 17 800 hectares répartis dans les wilayas de Mascara, Saïda, Oran et Adrar. Son groupe produit des raisins de table, des cerises et autres fruits précoces, ainsi que de l'huile d'olive, des semences de pomme de terre et des céréales. Il a aussi usé de son influence et celle de son parti pour contraindre le gouvernement Sellal à retirer une entreprise étatique d'un marché de 200 millions de dollars afin de le confier à une entreprise lui appartenant.

**Mahmoud Tadjer**

UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE

## Les pompiers tiennent un sit-in !

Une première en Algérie. Les pompiers algériens ont organisé hier un sit-in au niveau de plusieurs wilayas du pays (Boumerdès, Bouira, Khenchela, Bliida, Mostaganem, Adrar et Skikda) pour soulever quatre-vingts points dont le problème lié à la «régularisation du Service national» avec la remise d'une prime avec effet rétroactif depuis 2007. Les éléments de la Protection civile ont également soulevé le problème relatif au statut particulier et le bénéfice de la prime de rendement gelée depuis ainsi que l'amélioration de leur pouvoir d'achat.

SYSTÈME DES NATIONS UNIES

## 148 millions de dollars mobilisés au profit de l'Algérie

Un total de 148 millions de dollars a été mobilisé durant l'année 2020 par le Système des Nations unies (SNU) en Algérie auprès de différents partenaires pour répondre aux besoins sanitaires, humanitaires ainsi que pour les programmes de développement, a indiqué le rapport annuel des Nations unies portant sur le bilan 2020 de la coopération entre l'Algérie et le Système onusien. Cette mobilisation «exceptionnelle» de ressources en Algérie a englobé, selon le rapport, 60 millions de dollars alloués à l'urgence sanitaire dans le cadre de la riposte à la pandémie, 55 millions de dollars pour l'action humanitaire et l'appui aux réfugiés/migrants et 33 millions de dollars affectés aux programmes de développement. S'agissant des ressources offertes par le Système onusien à la réponse Covid-19, le rapport a fait état de la mobilisation de 50 millions de dollars auprès de l'Union européenne par le Programme des Nations unies pour le développe-



ment (Pnud), destinés à renforcer les structures hospitalières par l'acquisition de matériel médical et d'équipements de protection pour le personnel. D'autres organisations à l'exemple de l'Unicef, de l'OMS, du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi que l'Onusida ont apporté de leurs côtés des contributions financières pour la prise en charge des équipements médicaux, des réactifs ainsi que pour appuyer la continuité des services de prévention

du VIH. Quant aux fonds mobilisés pour les programmes de développement, ils comprennent un montant de 16,1 millions de dollars pour le secteur économique, 13,4 millions de dollars pour l'environnement, 37 millions de dollars pour le social et 0,5 million de dollar pour la gouvernance. Outre les contributions financières fournies pour appuyer les efforts des pouvoirs publics déployés dans divers domaines, le Système des Nations unies a élaboré une analyse sur l'impact socio-économique de la crise du Covid-19 en collaboration avec le bureau de la commission économique pour l'Afrique. Des enquêtes de ménages et d'entreprises ont été également lancées pour évaluer l'impact socio-économique de la pandémie en partenariat avec le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) et plusieurs autres ministères, et ce, dans l'objectif de mieux affiner les mesures de soutien des Nations unies.



## EAU POTABLE

**Des puits et forages pour combler le déficit en eau**

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, a donné, samedi dernier, des instructions aux Directeurs des entreprises sous tutelle à l'effet de réaliser, en urgence, des puits et forages pour assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable, indique un communiqué du ministère. Ces instructions ont été données lors d'une réunion d'évaluation du programme d'urgence relatif à la réalisation des puits et forages en présence des Directeurs généraux des entreprises sous tutelle, a ajouté la même source. Mihoubi a souligné, lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la continuité d'approvisionnement des wilayas en eau potable à partir des nappes phréatiques, l'impératif de s'en tenir à la réalisation de puits et forages en urgence dans le respect des délais impartis et d'améliorer le service public auquel le secteur accorde une grande importance. Mihoubi a mis en avant les efforts du secteur pour couvrir la demande, rappelant la mobilisation de tous les moyens matériels et humains pour parachever la réalisation de ce programme d'urgence à travers la conjugaison des efforts de tous les acteurs du secteur, a conclu le communiqué.

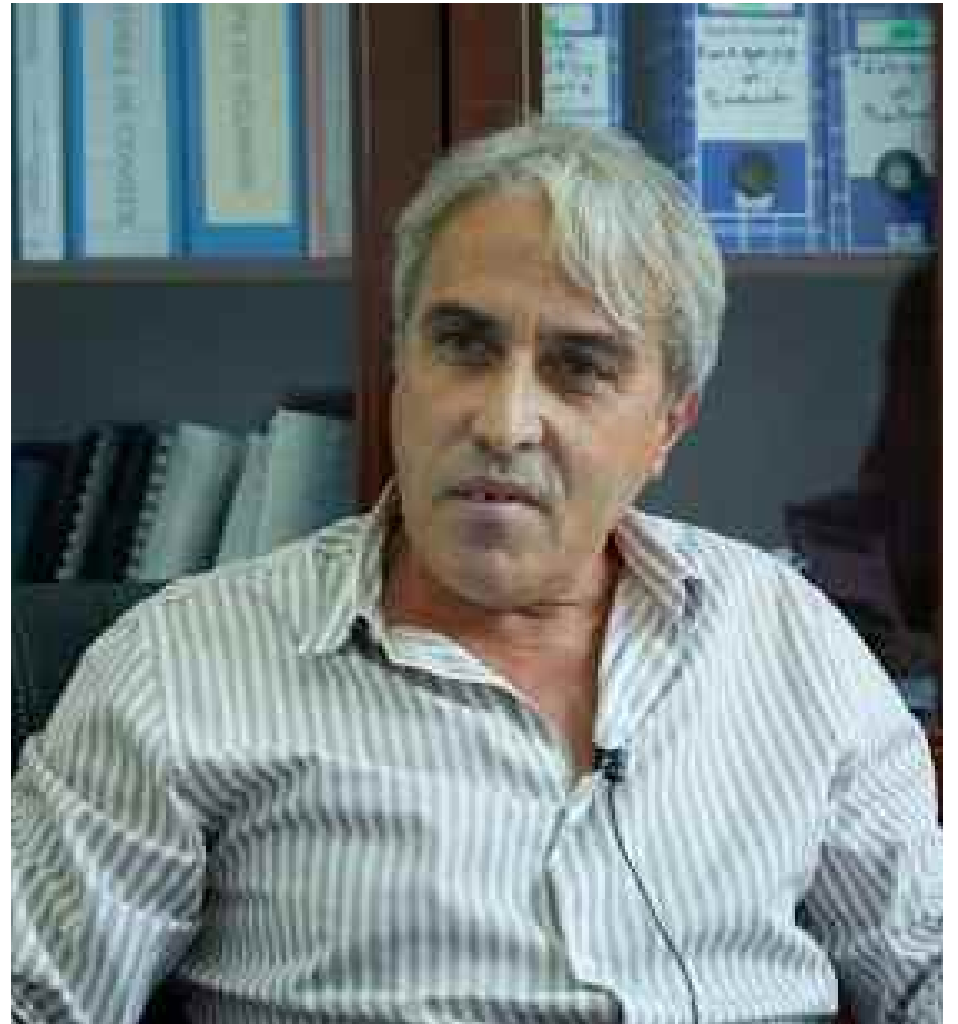
**SA FAMILLE ATTEND UN GESTE DE L'AMBASSADE POUR SON RAPATRIEMENT****Un Algérien meurt du Covid-19 au Maroc**

Un Algérien dénommé Rassa Lotfi, âgé de 38 ans, est décédé vendredi matin du Covid-19 à l'hôpital Ibn Rochd de Casablanca après dix jours de soins intensifs. La famille du défunt qui veut le transférer en Algérie pour son enterrement à Alger, attend un geste de l'ambassade d'Algérie à Rabat pour qu'elle fasse le nécessaire afin de rapatrier sa dépouille par voie terrestre en Algérie vu que les liaisons aériennes sont gelées. L'ouverture exceptionnelle du point de passage Zouj Beghal il y a quelques jours a permis à une famille marocaine de rapatrier la dépouille d'un de leurs proches décédé en Algérie.

**KAMEL DJENOUHAT POINTE DU DOIGT L'IMMOBILISME DU MINISTRE DE LA SANTÉ****«Voilà le résultat de ce retard !»**

*Selon le Pr Kamel Djenouhat on aurait pu éviter cette peur d'une troisième vague, aujourd'hui, si on avait importé de grandes quantités de vaccins pour une vaccination massive lors de la relative accalmie vécue dans la période janvier-février.*

«**E**t voilà le résultat de ce retard!», rappelle-t-il citant au passage la Grande Bretagne qui a lancé une vaccination massive qui a considérablement anéanti la pandémie après avoir connu un pic monstrueux. «L'Algérie accuse un retard dans l'acquisition de quantités suffisantes de vaccins et donc dans le processus de vaccination de masse permettant d'atteindre l'immunité collective espérée», a déploré le Pr Kamel Djenouhat, qui était hier matin, l'invité de la rédaction de la Chaîne III. Il interpelle les hautes autorités de «prendre conscience du risque à encourir et d'être convaincus que la situation critique dépend de trois aspects très importants, à savoir l'acquisition de grandes quantités de vaccins, le respect strict des citoyens des mesures préventives et la fermeté des autorités par rapport à ces mesures». Pour ce qui est de la recrudescence des variants, l'intervenant alerte que «la situation est inquiétante», ajoutant que «c'était prévisible! On s'attendait à ça d'autant que nous n'avons pas respecté les mesures au niveau des aéroports, nous n'avons pas confiné les voyageurs pendant cinq jours au minimum». En plus du fait que le variant britannique est beaucoup plus contagieux et plus transmissible, comme l'admettent les dernières études qui montrent qu'il cause 30% de mortalité que le variant préexistant, le variant sud-africain est aussi dangereux, décrit-il tout en disant que «le plus inquiétant parmi tout cela est le variant nigérian». Djenouhat explique la dangerosité du «nigérian» par la rareté des études et par rapport aux deux variants cités plus haut. «il y a trop peu d'études du fait qu'il n'existe que sous forme sporadique à travers plusieurs pays dont l'Algérie mais ce qui ressort dans un récent rapport anglais le concernant c'est qu'il est deux fois plus mortel par rapport au variant sud-africain avec un taux de mortalité de 4,3% d'où il y a de quoi s'inquiéter par rapport à la gravité et le nombre de décès qui peuvent être causés. Pour être honnête, j'interpelle les autorités par rapport à cette insouciance après avoir été dans une situation maîtrisable», invite-t-il estimant qu'elle demeure néanmoins inquiétante si on agit plus vite



sans quoi «on frôle la catastrophe». Minimisant la situation au niveau des hôpitaux qui regorgent de malades, Djenouhat appelle les autorités d'être «plus fermes et intransigeants surtout par rapport au port du

masque et la distanciation physique». Il avertit que si l'on est à l'aise concernant les lits pour traitement des cas Covid-19, il craint par contre qu'en réanimation il y a risque de saturation sous peu. **M.T**

**UN ACCORD A ÉTÉ SIGNÉ AVEC LA RÉPUBLIQUE DE CHINE****1 million de vaccins Sinopharm livrés prochainement**

Le DG de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) Fawzi Derrar, a indiqué hier lors de son passage à la télévision algérienne que l'Algérie attend dans les prochains jours la livraison d'un million de doses de vaccins anti Covid-19 chinois Sinopharm. Le même responsable a ajouté que l'Algérie attend une seconde livraison du vaccin Pfizer à la fin du mois de mai prochain.

**OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)****Boukadoum rappelle les engagements de l'Algérie**

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réitéré l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour atteindre les dix-sept Objectifs du développement durable (ODD) et à s'associer à l'effort de la communauté internationale pour mener à son bon terme l'agenda 2030 pour le développement durable. «Fidèle à son engagement en faveur d'un développement durable, inclusif et solidaire, je renouvelle l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour l'atteinte des ODD, comptant sur le soutien constant et l'expertise avérée des différentes entités onusiennes résidentes et non résidentes en Algérie», a souligné Boukadoum dans un avant-propos publié dans le rapport annuel des Nations unies sur le bilan 2020 de la coopération entre l'Algérie et le système onusien. Le ministre a affirmé que les visions et les priorités nationales en matière de développement durable «figurent en bonne place dans le plan d'action du gouvernement». Ces visions et priorités portent, a-t-il mentionné,



sur de grands axes citant notamment un nouveau mode de gouvernance empreint de rigueur et de transparence et un exercice plein des droits et des libertés, la réforme financière et l'impulsion d'un renouveau économique, le développement humain et la politique sociale pour un cadre de vie de qualité, ainsi qu'une politique étrangère dynamique et proactive. «Ce plan d'action,

raffermi par la consolidation de l'Etat de droit à travers l'adoption par référendum de la révision de la Constitution le 1er novembre 2020, est fondé essentiellement sur une approche budgétaire renouvelée et une perspective de diversification et de transformation de l'économie qui ambitionne de l'ancrer structurellement à l'horizon 2030 sur la voie de l'émergence», a fait savoir éga-

lement. Boukadoum. Tout en rappelant la préservation du caractère social de l'économie nationale, le chef de la diplomatie algérienne a assuré que ce plan d'action place «les besoins des citoyens au premier plan, sans aucune discrimination, en matière d'emploi, de logement, de santé, d'éducation et d'accès aux utilités, seuls gages d'une vie décente pour tous». Évoquant la coopération entre le système des Nations unies et l'Algérie, Boukadoum soutient que cette coopération pourra être «renforcée à l'avenir sous un système de coordination accrue dans les domaines stratégiques du nouveau cadre de coopération stratégique 2022-2026». Dans son rapport, le système des Nations unies a présenté les principaux résultats de sa coopération avec l'Algérie durant l'année 2020, évoquant une «coopération solide, croissante et de confiance». Il en ressort aussi de ce document que l'Algérie est toujours classée en première place en matière d'Indice de développement humain parmi les pays voisins (depuis dix ans).

## LOI SUR LES HYDROCARBURES

## Seuls 3 textes restent à finaliser

**Les textes d'application devant accompagner la loi sur les hydrocarbures sont fin prêts, a annoncé hier le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, précisant qu'il ne reste, pour l'heure, que 3 textes en cours de préparation sur un total de 38. Intervenant sur les ondes de la Chaîne 1, le ministre a, dans ce sens, annoncé la finalisation de 95% des textes d'application de la loi sur les hydrocarbures qui devrait encourager les opérateurs internationaux dans ce domaine à investir en Algérie.**

**S**elon le ministre, un travail de sensibilisation a d'ailleurs été lancé au niveau international, notamment à travers des entretiens avec les représentations diplomatiques accréditées dans le pays, pour encourager les entreprises actives dans le domaine des hydrocarbures à investir en Algérie.

Par cette démarche, il s'agit, a-t-il dit, de créer une «interaction rapide» avec la loi afin d'intensifier la production nationale à travers la prospection et le renforcement des efforts au niveau des champs en exploitation. Concernant le partenariat avec l'Italie dans le domaine des hydrocarbures, Arkab a fait état d'un partenariat énergétique «solide» et «empreint de franchise» entre les deux pays. D'après lui, plusieurs partenariats, axés essentiellement sur les activités Amont, sont actuellement à l'étude entre Sonatrach et des entreprises italiennes, notamment ENI. Par ailleurs, le secteur a eu des concertations avec la compagnie française Total, en marge des réunions périodiques avec le groupe Sonatrach (tenues chaque trimestre), portant sur la nouvelle loi sur les hydrocarbures et les projets de pétrochimie.

#### SONATRACH RÉALISE 6,8 MDS USD DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 3 MOIS

S'exprimant sur le groupe pétrolier public Sonatrach, Arkab a fait savoir que ce dernier a réalisé un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de dollars lors du premier trimestre 2021. Le groupe Sonatrach «a pu réaliser un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de dollars durant le premier trimestre de l'année en cours avec une production de l'ordre de 46,7 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) dont 24 millions tonnes



destinées à l'export, alors que le reste est dédié à la consommation locale», a expliqué Arkab qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale. Le ministre a qualifié de «positif» cet indice qui encourage la réalisation des objectifs tracés jusqu'à la fin de l'année au vu de la reprise «timide» enregistrée durant la même période de l'année dernière. La demande sur le gaz a augmenté en raison de la vague de froid qui a frappé le sud de l'Europe et le lancement des campagnes de vaccination anti-Covid 19 dans plusieurs pays, a-t-il expliqué. Par ailleurs, le ministre a souligné la nécessité d'accorder davantage d'intérêt à la consom-

mation locale du gaz qui ne cesse d'accroître afin de la maîtriser à travers la mise en place de plusieurs programmes et la diversification de l'utilisation et de la rationalisation de l'énergie. Evoquant le projet d'exploitation de Gara Djilet, le premier responsable du secteur a annoncé que l'étude préliminaire lancée avec le partenaire chinois sera finalisée dans 3 mois, pour pouvoir procéder ensuite à la signature des contrats et à la réalisation du projet. S'agissant des prochaines réunions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+), Arkab a assuré qu'elles poursuivront les démarches en vue d'assu-

rer la stabilité des marchés pétroliers. Pour Arkab, cette coopération entre les producteurs a donné ses fruits lors de la crise sanitaire, à travers la prise de décisions qui étaient dans l'intérêt aussi bien des producteurs que des consommateurs. «Nous assistons depuis début 2021, à une légère reprise de la demande, due aux mesures appliquées par les Etats en matière de vaccination», a-t-il ajouté. En dépit de cela, les pays Opep+ doivent rester «prudents» en cette étape et ce, en raison de la propagation des variants, un paramètre que nous prenons en considération lors de nos réunions, dans une large mesure. **Hafid Mesbah**

#### POUR UN ÉTÉ SANS COUPURES

### Sonelgaz met en place un plan spécial

Pour couvrir la demande en électricité en été prochain et ce pour éviter les coupures durant cette saison qui enregistre généralement des niveaux de consommation record, la Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a mis en place un plan spécial, a indiqué hier le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. Intervenant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio algé-

rienne, Arkab a précisé que Sonelgaz s'employait à répondre, confortablement, à la demande en fournissant un stock important de la production électrique, suffisant pour satisfaire tout pic de consommation électrique durant le mois de ramadhan et en été prochain, relevant par ailleurs que le grand nombre de projets réalisés par le groupe par rapport aux revenus la met en difficulté financière. A ce

titre, le ministre de l'Energie et des Mines a souligné que la société couvrait la demande en électricité et gaz sur l'ensemble du «vaste» territoire national, ce qui nécessite d'énormes investissements alors que ses revenus restent limités. Il a par ailleurs mis l'accent sur la nécessité de maîtriser la courbe ascendante de la consommation domestique du gaz, à travers la mise en place de plusieurs programmes de diversifica-

tion des sources d'énergie et de rationalisation de sa consommation. En ce qui concerne les projets de raccordement des zones d'ombre à l'électricité et au gaz, le ministre a fait état du raccordement de 25 653 foyers à l'électricité et de 11 623 foyers au gaz, tandis que l'opération se poursuit pour le raccordement prochain de 1 753 zones à l'électricité et 1 655 autres au gaz.

R. E.



#### POUR DÉVELOPPER LA TECHNOLOGIE DE L'HYDROGÈNE

### Chevron et Toyota font cause commune

Le groupe pétrolier Chevron et le constructeur automobile Toyota ont annoncé une première étape vers une alliance stratégique pour commercialiser de l'hydrogène, considéré comme un carburant moins polluant pour le transport. L'alliance, centrée sur les Etats-Unis, devrait se concentrer sur trois domaines en particulier. Les groupes vont collaborer sur les politiques publiques pour promouvoir les infrastructures d'hydrogène. Ils vont évaluer le marché des véhicules électriques à pile à combustible et l'approvisionnement en hydrogène nécessaire. Enfin, ils vont explorer les possibilités de

recherche et de développement pour l'utilisation de l'hydrogène dans les transports et le stockage. L'alliance vise «à faire progresser une économie mondiale de l'hydrogène fonctionnelle et prospère», ont déclaré les entreprises dans un communiqué de presse conjoint publié la veille du sommet virtuel climat organisé à l'initiative du président américain Joe Biden. Le protocole d'accord annoncé mercredi dernier n'est pas contraignant, mais «trace la voie vers une alliance stratégique formalisée d'ici le début du troisième trimestre 2021», a indiqué un porte-parole de Chevron dans un courriel. Au Salon de l'auto-

mobile de Shanghai, Toyota a dévoilé des plans pour sa première gamme mondiale de véhicules électriques à batterie, y compris un SUV qui devrait être mis en vente dans un peu plus d'un an. Chevron a fait face à la pression des écologistes pour respecter les engagements des géants pétroliers européens tels que Royal Dutch Shell et Total, qui se sont fixé des objectifs pour atteindre des émissions de carbone nettes nulles. Le groupe n'a toutefois pas l'intention de fermer ses stations-service. «Les carburants ont évolué et continueront de changer au fil du temps et l'offre d'hydrogène sur les sites de vente au détail est un

prolongement de ce changement», a déclaré un porte-parole de Chevron. «Nous prévoyons que l'essence et le diesel continueront d'être des offres importantes dont les consommateurs auront besoin», a poursuivi le porte-parole. «Nous restons engagés envers les enseignes Chevron et Texaco et continuerons à fournir de l'essence et d'autres carburants à notre fidèle clientèle», a-t-il indiqué. Lors de son assemblée annuelle des actionnaires en mai, Chevron va se battre contre un certain nombre de propositions d'actionnaires qui exigent des actions précises sur le changement climatique. **R. E.**



S.E. MADAME L'AMBASSADRICE DE LA TCHÉQUIE, LENKA POKORNÁ À CRÉSUS

# «Nous sommes là pour partager notre savoir-faire avec l'Algérie»

**Son Excellence Madame l'ambassadrice de la Tchéquie, Lenka Pokorná nous fait part dans cet entretien de sa volonté à partager le savoir-faire et les expériences tchèques avec l'Algérie. Elle nous parle de l'édification de son pays et son entrée dans l'union européenne.**

Entretien réalisé par Sarra Chaoui

*Crésus : Le printemps de Prague est inscrit dans l'histoire de l'humanité. Est-ce que le hirak a eu un écho en Europe ?*

Lenka Pokorna : De notre point de vue il y a une très grande différence entre l'attention qui a été portée au hirak de la part des différents pays de l'Europe. Evidemment, la France avec laquelle l'Algérie a des liens historiques a suivi beaucoup le mouvement, tandis qu'en Tchéquie, ils ont mis du temps pour le réaliser. Malheureusement, depuis la décennie noire, l'Algérie a un peu disparu des radars de l'Europe centrale. Les tchèques vont en vacances au Maroc et en Tunisie, mais jamais en Algérie alors que ce sont des pays limitrophes. C'est dommage car il y a vraiment des merveilles en Algérie, le patrimoine de l'empire romain, des monuments locaux, sont d'une beauté à couper le souffle, et hélas ils sont peu connus en Europe centrale. Donc disons que les Tchèques ne comprennent pas très bien ce qui se passe en Algérie. Pour eux c'est un pays qu'ils ne connaissent pas, qui est un peu éloigné. Durant les années 70, il y avait beaucoup de coopérants tchèques en Algérie, mais après la décennie noire, l'Algérie n'a plus été aussi ouverte au tourisme. La décennie noire a beaucoup nuit à l'image de l'Algérie. Je pense qu'il y a un énorme travail à faire pour présenter de nouveau l'Algérie à l'Europe centrale. Le hirak n'a pas occupé longtemps les Unes des journaux. Il reste suivi par les spécialistes de la question mais le grand public n'en a pas trop connaissance. Le hirak a très vite été remplacé par la Covid, donc les gens se sont intéressés à autre chose.

*L'avènement du hirak a abouti à l'exigence de l'édification d'une Algérie Nouvelle. Comment est-elle perçue du côté de la Tchéquie ?*

Je pense que l'Algérie Nouvelle est une très belle chose. Le hirak a montré à tout le monde que les jeunes, qui sont toujours les premiers quand il y a un mouvement pour le changement, ont une grande volonté de changer les choses. L'Algérie doit décider de ce qu'elle veut et y arriver toute seule, politiquement. Dans le domaine des changements structurels qu'il faut faire, la République tchèque peut apporter un savoir-faire énorme. Parce que nous sommes passés par la même chose dans les années 90 et nous avons dû réaliser beaucoup de travail parce que dans le système de l'époque, il y avait une inexistence du secteur privé.

Nous avons dû complètement le changer et ça a coûté beaucoup d'erreurs et d'efforts. Quand il y a un changement, il n'y a pas la législation qui suit avec de suite. Il faut écrire les lois et les voter petit à petit pour accompagner et encadrer tout changement. L'Algérie a l'avantage de l'existence du secteur privé. La Tchéquie a dû commencer par privatiser tout ce qui était public excepté les domaines sensibles et stratégiques. Petit à petit, tout a été privatisé mais l'Etat reste actionnaire majoritaire. La plus grande réussite pour nous est illustrée par la voiture mythique tchèque Skoda rachetée grâce à la coopération par Volkswagen. Plus d'un demi-million de voitures sont exportées vers l'étranger annuellement. Il ne faut pas avoir peur des investissements étrangers.



*Est-ce que le nouveau code d'investissement encourage les tchèques à investir en Algérie ?*

C'est un long travail que nous essayons de réaliser avec mes collègues à l'ambassade car, comme je vous l'ai dit, il faut promouvoir plus l'Algérie en République tchèque. Nous faisons de notre côté ce que nous pouvons mais c'est aussi à l'ambassade d'Algérie à Prague d'y travailler. D'après mes collègues diplomates algériens, l'Algérie est en train de bâtir sa diplomatie économique. Ça c'est une des choses que nous avons réalisée assez bien en Tchéquie. C'est ce que j'ai déjà proposé au ministère des affaires étrangères. La Tchéquie peut partager son savoir faire, même notre ministre des Affaires étrangères est prêt à venir le présenter pour que les Algériens puissent juger si notre système leur plait, s'il pourrait les inspirer ou carrément être adopté. Parce qu'en tant que pays de taille moyenne dans l'Europe, nous ne pouvons pas apporter des sommes colossales d'argent. Ce que nous pouvons faire, et à mon avis c'est le plus important, c'est apporter notre savoir-faire. Nous sommes passés par les mêmes étapes, ça a été difficile à faire mais c'est faisable et nous pouvons déjà faire éviter à l'Algérie des erreurs inutiles. Nous ne sommes pas là pour dicter à l'Algérie quelle conduite elle doit avoir, nous sommes là pour présenter notre façon de faire les choses et voir si cela pourrait convenir mais surtout lui éviter de refaire les erreurs que nous avons commises. Je pense que nous pouvons être utiles dans ce domaine-là en Algérie. Nous avons d'ailleurs invité trois fonctionnaires du ministère des finances algérien qui sont partis en stage au ministère des finances en Tchéquie.

*Dans quels domaines un apport de la Tchéquie est-il envisageable ?*

Dans le secteur de la gestion des finances et le développement économique, j'avais programmé de faire venir des spécialistes tchèques pour qu'ils puissent, en collaboration avec le ministère des Finances,

continuer sur cette voie mais la covid nous en a empêchés. Cette pandémie me bloque vraiment, c'est très dur car on avait beaucoup de projets mais on ne peut pas les réaliser. Ce que nous faisons beaucoup c'est essayer de partager notre savoir-faire au niveau de la gestion. Nous sommes très concernés par la gestion dans le domaine de la culture, parce que la culture c'est quelque chose dans laquelle il faut toujours investir, notamment dans la restauration du patrimoine.

Pour un petit pays, nous disposons de beaucoup de monuments classés par l'UNESCO. La gestion de ces monuments est, je pense, assez réussie donc nous essayons de partager ce savoir-faire avec nos partenaires algériens. Nous avons une belle coopération avec le ministère de la culture, autour du musée d'Oran et avec l'institut supérieur de musique d'Alger. Nous avons déjà fait venir deux spécialistes de la faculté de musique de Prague à Alger faire des masterclass. Nous avons aussi prévu d'organiser un séminaire sur la gestion des monuments. Il faut protéger ces monuments par la loi, ce qui existe déjà en Algérie, mais il faut aussi les restaurer, les entretenir et petit à petit, avec une bonne gestion, cela générera du profit et ouvrira une grande perspective au tourisme. J'espère que l'Algérie va s'ouvrir beaucoup plus aux touristes parce qu'elle a vraiment plein de potentiels et un héritage énorme à montrer, que les européens ne soupçonnent même pas et qui sont extrêmement importants à voir.

*La Tchéquie a connu un processus très rapide après son indépendance en adhérant à l'OTAN et récemment à l'UE. Que pouvez-vous dire sur ce volet ?*

La République tchèque qui est devenue indépendante en 1993 a vécu en une courte période des événements très accélérés. Ces adhésions ne se font pas du jour au lendemain. Donc nous avons dû beaucoup travailler et surtout remplir tous les critères de l'UE pour pouvoir être un membre à part entière. Ces critères englobent

l'éducation jusqu'au système de la justice, de défense ou encore le domaine agroalimentaire.

Quand je regarde en arrière, je me dis que c'était un peu le système de la carotte et du bâton. Parce qu'on nous a obligés de remplir toutes ces conditions et en même temps la carotte était notre accès à l'Union européenne parce que c'était vraiment une ambition pour nous. En effet, après la deuxième guerre la Tchécoslovaquie qui était, entre les deux guerres mondiales, un pays très riche et développé était d'une certaine façon, coupée de force de l'Europe. Si vous regardez la carte géographique, la République tchèque ou même la tchécoslovaquie se trouvent vraiment au cœur de l'Europe. L'expulsion de l'Europe sur le plan politique a été vraiment un coup très dur. Notre volonté après les événements de 1968, était de redevenir un pays normal, démocratique comme on l'a toujours été et c'était notre espoir depuis des années. La date butoir a été 1989, avec la chute du mur de Berlin et la tchécoslovaquie est enfin devenue un pays grâce à la fin du parti unique. On considère cela comme une nouvelle étape dans notre histoire. Puis la séparation de la Slovaquie a été mal vécue puisque les deux pays étaient liés par des liens familiaux et une connivence de longue date, depuis 1918. Comme la Slovaquie avait son ambition d'avoir son Etat indépendant, ça a été une sorte de divorce à l'amiable. Nous avons compris leurs aspirations, les pays se sont séparés, tout a été divisé en deux ou en 4 parce que la République tchèque fait pratiquement le double de la population slovaque. Tout a été réalisé de façon tout à fait pacifique, depuis nous avons gardé de très bonnes relations avec ce pays.

*On dit en ce moment que l'Europe est un fardeau, vous ne pensez pas qu'une Europe des nations aurait été meilleure pour la Tchéquie ?*

La réponse pour nous est tout à fait claire, nous sommes un petit pays de 80 000 km<sup>2</sup> pour 10,5 millions d'habitants. C'est un quart de l'Algérie en termes d'habitants, n'en parlons pas du territoire. Pour nous il est beaucoup plus avantageux de faire partie d'un système plus grand. Ceci surtout grâce au libre-échange, libre circulation des personnes et des étudiants, ça agrandi notre espace vital si je puis dire. Après, chacun voit les pouvoirs qui doivent être donnés à Bruxelles, les pouvoirs à garder souverains du pays, chaque Etat membre les définit à sa façon. Par exemple, nous n'avons toujours pas opté pour l'euro, la monnaie unique de l'Europe, ce qui n'est pas le cas de la Slovaquie. Après deux guerres mondiales, qui ont fait des millions de victimes, la solution de la cohabitation pacifique entre les pays en Europe, est un atout énorme. C'est la première idée qui a donné naissance ce continent.

*Un mot pour les Algériens ?*

Je commencerais par leur souhaiter bon courage et de tenir bon. Il faut essayer de faire de son mieux pour développer le pays. Si vous avez besoin de notre expérience et savoir-faire, n'hésitez pas. Appelez nous et venez et on vous dira si on peut aider ou non. Vous pouvez nous poser toutes les questions et demandes que vous souhaitez excepté sur la pêche maritime, comme il n'y a pas de mer chez nous !

S. C.

## NOUVEAUTÉ LITTÉRAIRE

# Le souffle saisissant du sens...

**Le mouvement national continue toujours de susciter une saine curiosité chez nos écrivains et chercheurs. A l'instar de cet ouvrage de 220 pages commis tout récemment par l'universitaire Ali Cherrak et qui se suffit de rapporter les faits ayant marqué la période 1919-1966, soit 37 ans. Substance...**

**T**out ouvrage fait d'un universitaire de surcroît qui convoque l'histoire reste toujours le bienvenu. Il est question ici bien entendu d'ouvrages crédibles et sourcés et dont les faits narrés le sont avec la concision d'un explorateur avisé et désintéressé. J'ouvre cette nécessaire parenthèse parce qu'il y a eu sous le règne du parti unique notamment moult ouvrages de complaisance dirons-nous pour rester poli et dont les auteurs ont tâté fait de disparaître dans la nature une fois le pot aux roses découvert. Peut-être aussi parce que la fameuse rente historique ne cessait de faire des émules de par tous les avantages et privilèges qu'offrait ce statut particulier. Heureusement que tous ces ouvrages édulcorés et déguisant donc la vérité ont connu le sort qu'ils méritent finalement : passer au pilon. Mais pour en revenir à cet ouvrage pédagogique de notre ami Ali Cherrak publié à compte d'auteur tient-il à préciser, nul doute que le travail de recherche et d'investigation malgré moult difficultés subjectives et objectives à la fois, aura été long et fastidieux mais néanmoins nécessaire pour tout chercheur qui entend se rapprocher au plus près et au mieux de la vérité. J'allais écrire des vérités, ce qui serait un tout autre débat. En tout cas et pour ne pas nous égarer et, partant, revenir à l'essentiel, il va de soi que pareil ouvrage pour peu qu'il soit empreint de toutes les suretés et garanties



d'authenticité, autrement dit certifié conforme à l'original comme on dit communément. Car trop de pseudo historiens et autres chercheurs se sont engouffrés on ne sait trop comment dans cet espace sensé n'accueillir que les seuls initiés pourtant mais dont on découvre sur le tard une certaine permissivité envers la caravane des rigolos...Voilà pour la remise des pendules à l'heure historique. Autre

intérêt qu'offre cet ouvrage didactique oserait-on dire et surtout écrire, il raconte l'histoire du mouvement nationaliste sans trop s'attarder sur les crises et dissensions, les ambitions des uns et des autres parmi les chefs historiques, les conflits larvés et ou spectaculaires, les appétits de pouvoir, bref tous ces ingrédients qui accompagnent une étape historique en gestation. Et qui de fait réveille de vieux

démons tout en ne s'en tenant à la surface qu'à l'essentiel : le passage à l'acte révolutionnaire mais surtout pas en rangs dispersés, ce qui ne serait rien moins que suicidaire. Alors il ne reste qu'une alternative : l'union sacrée entre toutes les formations politiques en activité durant cette phase préparatoire sans doute la plus sensible qu'il suffit donc de mener avec tout le doigté que requiert le principal enjeu : la libération du pays. C'est ainsi que les égos des cadres dirigeants de l'Ugema, Crua, Oulémas, Mtd ; Ppa, Ena, etc, sont invités à se taire sinon au moins à mettre un bémol à leur différend et canaliser leur énergie sur l'heure particulièrement grave qui les attend. Et le Fln alors de récupérer tout ce beau monde pour le regrouper autour d'une bannière unique englobant toutes les différents courants et tendances dominants. Mais il est des concessions fragiles et calculées qui ne tiennent pas la route toujours pour une question d'égo. En tout cas l'auteur tout en respectant cette nécessaire distanciation par rapport aux faits et aux hommes et rejoindre les chemins de la neutralité du scientifique qui n'est qu'un rapporteur de l'instant et son faiseur...Que dire de plus sinon que les ouvrages ambitionnant une clarification d'un message historique, une identification de faits inédits et pourquoi pas briser des tabous pour déranger quelque part moult positions indument acquises...

Amar Zentar

«RÉTROSPECTIVE HISTORIQUE DU MOUVEMENT NATIONAL ALGÉRIEN 1919-1956», DE ALI CHERRAK

## Une nouvelle approche afin d'évaluer les rôles

Dans son ouvrage intitulé "Rétrospective historique du mouvement national algérien 1919-1956", l'universitaire Ali Cherrak propose une nouvelle approche pour évaluer et apprécier les rôles joués par les principaux acteurs politiques de cette période caractérisée par la naissance et l'évolution d'un front politique algérien bouillonnant et oeuvrant pour le recouvrement de l'indépendance.

Publié récemment à compte d'auteur, cet ouvrage de 228 pages, première publication de l'auteur, s'intéresse à la période 1919-1956 caractérisée par le bouillonnement des idées nationalistes après la fin de la première guerre mondiale et à l'année où toutes les factions politiques algériennes avaient intégré la révolution et le FLN à l'exception du Mouvement national algérien (Mna).

Après un constat du contexte politique et économique en Algérie après la première guerre mondiale, marqué par une crise économique qui aura duré près de six ans, l'auteur revient sur le parcours de l'Emir Khaled (1875-1936), petit-fils de l'Emir Abdelkader, et qui était à l'origine de la première formulation du nationalisme et premier président d'honneur de l'Etoile nord-africaine (Ena).

Il présente le programme de "revendications vitales" de l'Emir Khaled, adressées au Président français de



l'époque en 1924, qui réclame une représentation à proportion égale au parlement, la suppression des lois et mesures d'exception, la liberté de l'enseignement et application de l'instruction obligatoire, la liberté de la presse et d'associations, ou encore l'application aux ouvriers algériens des lois sociales. Ali Cherrak évoque aussi la naissance en 1926 de l'Etoile nord-africaine (Ena), sous l'égide d'une équipe dynamique, Messali Hadj, Imache Amar et Radjef Belkacem sous la supervision

de l'Emir Khaled. L'Etoile nord-africaine aura exprimé pour la première fois la revendication de l'indépendance du pays au congrès anticolonialiste de Bruxelles en 1927. Il revient également sur le premier congrès musulman réunissant en 1936 des élus, des notables, l'association des Oulémas, le parti communistes algérien et les partis réformistes.

Dans un chapitre dédié à la période avant et pendant la seconde guerre mondiale, l'auteur revient sur le déroulement du deuxième congrès musulman sur le rôle de l'association des Oulemas dans l'échiquier politique, la naissance du Parti du peuple algérien (PPA) et les massacres du 8 mai 1945. Après les massacres du 8 mai 1945, le mouvement national algérien va connaître la scission PPA/MTLD, l'avènement de l'Organisation secrète (OS) et du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (Crua), et le déclenchement de la guerre de libération nationale, autant d'événements analysés par l'auteur qui va également s'intéresser au parcours du Mouvement national algérien (MNA) et au ralliements des organisations politiques algériennes au FLN.

Né en 1952, Ali Cherrak a suivi des études universitaires en sciences politiques en France avant d'exercer à l'Association algérienne pour la recherche démographique, économique et sociale puis dans le secteur de l'industrie.

PRÉSERVATION DES SITES

## L'ancien ksar de Laghouat en phase finale

L'étude relative à l'élaboration du plan permanent de préservation et de remise en état du secteur conservé de l'ancien ksar de Laghouat sera bientôt finalisée, a-t-on appris samedi auprès du Conservateur du patrimoine culturel à l'Agence nationale des secteurs sauvegardés.

Dans une déclaration à l'APS, Imrouli Billel a indiqué que l'étude relative à l'élaboration du plan permanent de préservation et de remise en état du secteur sauvegardé de l'ancien ksar de Laghouat est en sa troisième et dernière phase, précisant que cette étude sera basée sur un diagnostic de la situation, les mesures urgentes à prendre et l'analyse historique, et ce en vue de préserver sa valeur historique.

L'approbation du plan permanent de préservation et de remise en état du secteur sauvegardé de l'ancien ksar de Laghouat aura lieu après étude du dossier au niveau du ministère de la Culture de sa conformité aux exigences légales et procédures administratives en vigueur conformément aux dispositions de la loi sur le patrimoine et des décrets exécutifs y affrant. Ce plan qui constitue un outil de gestion et de protection du patrimoine culturel bâti et urbain vise à préserver les valeurs historiques, culturelles et architecturales de l'ingénierie mais également remplacer le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, a-t-il expliqué.

Il définit également les conditions architecturales sur la base desquelles le cadre immobilier et urbain sera préservé.

Le plan prévoit en outre des mesures spéciales de sauvegarde, notamment celles liées aux biens immobiliers culturels inscrits sur l'inventaire supplémentaire, en attente de classement ou existant dans le secteur sauvegardé.

Depuis 2012, quatre plans ont été approuvés pour protéger les secteurs sauvegardés. Le premier était le plan permanent de préservation du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger puis des programmes pour la vieille ville de Constantine, la Casbah de Dellys et récemment la vieille ville de Nedroma (Tlemcen).



## CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# Les motocyclistes impliqués

*Une campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation a été organisée samedi au niveau du stade du 5 juillet (Alger) au profit des motocyclistes, sous le slogan «Ramadan sans accidents».*

Organisée par la Délégation nationale de sécurité routière, avec la participation de plusieurs secteurs, organismes concernés et acteurs de la société civile, cette campagne vise à sensibiliser les familles algériennes à la nécessité de faire montre de vigilance, de respecter le code de la route et d'éviter l'excès de vitesse, notamment en ce mois sacré. A ce titre, le président de la délégation, Ahmed Nait El Hocine a affirmé que cette campagne de prévention des accidents de la route a été organisée en raison du nombre élevé d'accidents au cours du mois sacré, soulignant que le programme d'aujourd'hui ciblait les motocyclistes, lequel est animé par des groupes, des clubs et des associations de motocyclistes professionnels les plus connus et durera jusqu'au 1er mai prochain. Par la



même occasion, M. Nait El Hocine a appelé les motocyclistes, en particulier les jeunes, à respecter le code de la route et à porter des moyens de prévention tels le blouson moto et le casque, indiquant que les motocyclistes sont à l'origine de près de 20% des accidents de la circulation, même s'ils ne représentent que 2% du parc automobile national. De son côté, le Commissaire principal de police à la direction de la Sécurité publique, Zouaoui Rabah a affirmé que cette initiative visait principalement à sensibiliser les motocyclistes à la nécessité de respecter les règles de prévention et de respecter les procédures légales, en vue d'éviter la conduite sans permis et les manœuvres dangereuses, notamment avant l'heure de l'Iftar, faisant savoir que plus de 20% des accidents mortels sont causés par des motos. S. A/APS

### ACCIDENT DE LA CIRCULATION

## 5 morts et 104 blessés en 24 h

Cinq personnes ont trouvé la mort et 104 ont été blessés, dans plusieurs accidents de la route, survenus durant la période, allant du 24 au 25 avril 2021, a indiqué un communiqué de la protection civile. Les secours de la protection civile « ont effectué 117 interventions, durant la même période, suite à plusieurs accidents de la circulation, à travers plusieurs wilayas du pays, causant 5 personnes décédées et 104 blessés (toutes blessures confondues), a précisé la même source. Les victimes ont été prises en charge, puis évacuées, vers les structures sanitaires locales, a-t-on encore ajouté. En outre, les unités de la protection civile ont enregistré, au



total 2 023 interventions, pour répondre aux appels de secours ou suite à des accidents de la route, des accidents domestiques ou encore l'évacuation sanitaires et l'extinction d'incendies, a noté le communiqué de la direction générale de la protection civile. «Les éléments de la protection civile sont intervenus, pour l'extinction de 04 incendies urbains et divers, dans les wilayas de Tizi Ouzou, M'sila, Ouargla et Oran. Aucune victime n'est à déplorer», a souligné la même source. «2 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO, émis par des appareils de chauffage et chauffe-bain, à l'intérieur des domiciles, à la cité Ali Mendjeli commune d'El Khroub, à Constantine. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées dans un état satisfaisant vers l'hôpital local», a fait également savoir le même document. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus les unités de la protection civile ont effectuées, durant les dernières 24 heures, 35 opérations de sensibilisation, à travers 3 wilayas (30 communes), portant sur la pandémie, en mobilisant, 158 Agents de la protection Civile, tous grades confondus, aussi 30 ambulances et 15 engins d'incendie, a conclu le communiqué.

Samia Acher

### SIDI-BEL-ABBES

## Concours de récitation du Saint Coran et du Hadith ennabaoui

Des concours de récitation du saint Coran et du Hadith ennabaoui destinés aux différentes catégories d'âge sont organisés à l'occasion du mois de Ramadhan par la direction des affaires religieuses et wakfs de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris samedi auprès de cette direction. Par ces concours, organisés à travers l'ensemble des mosquées de la wilaya, la direction locale des affaires religieuses et wakfs entend inciter les jeunes (garçons et filles) à apprendre le Coran dans les écoles coraniques et à encourager les familles à réciter et à apprendre le Livre saint, à s'intéresser aux préceptes de l'islam et à la vie du prophète Mohamed (QSSSL), a indiqué la même source. Dans ce cadre, un concours, ouvert aux familles, est organisé sous le slogan «Ne sois pas distrait pendant le ramadhan, apprends ne serait-ce qu'un seul hizb du Coran», selon la même source. Le concours cible les membres âgés de 8 ans et plus. A noter que le concours aura lieu le 23e jour du mois de ramadhan en cours au niveau du centre culturel islamique. Dans le même sillage, il a été procédé à l'organisation, pour la période allant du 8 au 10 ramadhan dernier, un concours de wilaya de récitation du Coran et de hadiths pour de jeunes apprenantes dont l'âge ne dépasse pas 12 ans. D'autre part, et en ce qui concerne la prise en charge sociale et d'aide aux nécessiteux, la direction des affaires religieuses et wakfs de Sidi Bel-Abbes a lancé une vaste campagne de solidarité permettant d'octroyer des kits alimentaires (couffin de ramadhan par la collecte et la distribution de 15.000 couffins), d'assurer la restauration pendant l'Iftar et faire don d'habits pour la fête de l'Aïd par le conseil «Majliss souboul El Kheirat». Pour cela, cinq mosquées ont été retenues pour offrir plus de 500 repas/jour à emporter et pouvoir faire bénéficier 950 familles d'une allocation de 10.000 DA chacun. APS

### OUARGLA

## Plus de 250 palmiers détruits par les flammes

Plus de 250 palmiers ont été détruits par un incendie qui s'est déclaré samedi soir à la palmeraie de Bala, dans la commune d'Ouargla, a-t-on appris dimanche auprès des services de la Protection civile. Les rafales de vents ayant soufflé sur la région ont accentué la propagation de l'incendie, amenant les services de la Protection civile à mobiliser 35 de ses agents et neuf (9) camions de lutte anti-incendie, pour venir à bout du sinistre et éviter qu'il n'atteigne les palmeraies limitrophes, a-t-on précisé. En dépit des efforts déployés pour atténuer le phénomène, la wilaya d'Ouargla continue d'enregistrer de nombreux feux de palmeraies annuellement, sachant qu'elle a connu l'année dernière pas moins de 516 incendies ayant détruit 4 226 palmiers, selon la Protection civile.

## Qahwa fi goubli |

Sans ses yeux l'être n'est que ténèbres. Bien qu'aujourd'hui l'espoir soit grand qu'une médecine de plus en plus pointue puisse rendre la vue. Mais même on a la chance de ne point l'avoir perdue, le regard sur la vie est évolutif et reste toujours dépendant de notre capacité à en subodorer la baisse ou à aiguïser son excitation personnelle d'être toujours « regardant » ...Et ne croyez surtout pas que c'est le jeun qui est responsable de ma vision trouble des choses de la vie. Surtout qu'aujourd'hui il fait un temps à ne pas mettre un virus dehors...Et il est donc de bon ton que les yeux tiennent la route jusqu'aux voiles du couchant...Oui lorsqu'il ne reste que ses yeux pour pleurer autant s'éclipser quelque part au fond de

## Autant se faire discret...

ses pensées...Oui lorsqu'il ne reste que ses yeux pour pleurer mieux vaut le faire loin des corons de la cité...Plus près de soi plus loin des autres dans sa seule et unique enveloppe charnelle...Juste pour ne pas perturber la sérénité des sereins ou seriner sinon quelques propos amers...Car dans ce magma qui bouillonne comme un bouillon de culture se propose comme succédané le retrait immédiat de son moi pour ne pas importuner l'autre...Cet autre qui pourtant fait partie de moi-même tout en restant exclus de ma condition de reclus...oui il est des moments où les pulsions se fichent royalement de vos états d'âme...Quand elles ne ricanent point des êtres en déperdition...Comme si

elles n'y étaient pour rien dans votre condition humaine si versatile et si imprévisible à la fois...Oui peut-être aussi qu'à force de côtoyer l'irrationnel finit-on par se perdre dans le réel...Qui vous rattrape toujours en bout de piste sans prétendre pour autant amortir les soubresauts de l'esprit...Cet esprit si volatile au fond qu'on se trouve forcément victime de ses propres turpitudes...Non je n'ai rien à reprocher à personne pas le moindre grief à quiconque...Il se trouve simplement qu'on ne peut à chaque fois convoquer la rationalité pour s'échiner à éclairer les fuyantes conjectures...Oui autant alors se faire discret au mieux de ses turpitudes assumées....

A. Zentar



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Ministère de la Santé de la Population et de la réforme hospitalière**  
**Centre Hospitalo-universitaire d'Hussein dey-Alger Hôpital Pr N.Hamoud**

NIF : 099816179005416  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
**N°03/2021**

Le Centre hospitalo-universitaire Hussein-Dey Hôpital Pr N.Hamoud lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :  
**Approvisionnement en produits d'hémodialyse, au profit du CHU HUSSEIN DEY, au titre de l'année 2021.**

Le soumissionnaire doit soumissionner pour la totalité des produits d'hémodialyse.

Le présent avis appel d'offres s'adresse aux fabricants, importateurs et/ou distributeurs, agréés.  
 Le présent cahier des charges s'adresse aux soumissionnaires admis à concourir et ceux dont les capacités répondent aux critères suivants:

**Capacités professionnelles :**  
 1-Fabricant : ayant un certificat d'origine des produits délivré par la chambre de commerce et de l'industrie  
 2-Importateur ayant un agrément délivré par les services du Ministère de la Santé ,de la Population et de Réforme Hospitalière ,inscrit au registre de commerce .  
 3- distributeur : ayant une autorisation délivrée par les services du Ministère de la Santé ,de la Population et de Réforme Hospitalière ,inscrit au registre de commerce .

**Capacités financières :** Ayant une moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années (2017, 2018, 2019) au minimum de : 11 000 000.00DA.

**Capacités techniques :** ayant réalisé trois prestations au minimum de même nature durant les trois dernières années dans le secteur public (justifier par trois (03) attestations de bonne exécution signées par l'ordonnateur)

Les entreprises intéressées par ce présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale(Bureau des marchés) du C-H-U Hussein- Dey Hôpital Pr N. HAMOUD, Rue Boujdema Moghni Alger, sur présentation d'une copie du registre de commerce contre le paiement d'une somme de 5000,00DA, non remboursable, auprès du Trésorier du Secteur Sanitaire Hussein-Dey, Hôpital Pr N. Hamoud.

Les soumissions doivent être insérées dans une enveloppe fermée comprenant trois offres distinctes, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, insère dans une enveloppe à part portant uniquement la mention «Dossier de candidature »

L'offre technique, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre technique ».

L'offre financière, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre financière».

Le dossier de candidature, l'offre technique et financière doivent comporter les pièces citées à l'article 13du cahier des charges.

Les trois enveloppes citées ci-dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront mises dans une autre enveloppe unique fermée, anonyme et doit être déposée auprès de la Direction Générale du CHU HUSSEIN- Dey, Rue Boujdema Moghni Alger, Bureau des Marchés.

L'enveloppe anonyme extérieure ne doit porter que les indications suivantes :

**C-H-U Hussein- Dey Hôpital Pr NefissaHamoud**  
**Rue Boujdema Moghni, Hussein Dey, Alger.**  
**Bureau des marchés**

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-  
 Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2021  
 Ayant pour objet : Approvisionnement en produits d'hémodialyse, au profit du CHU HUSSEIN DEY, au titre de l'année 2021.

La durée de préparation des offres est fixée à 08 jours à compter de la date de la 1<sup>re</sup> publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et/ ou la presse. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres de 8h00 jusqu'à 12 h 00, l'heure d'ouverture.

L'ouverture des plis se fera publiquement en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 12 h 00.

Toute offre parvenue après cette date et heure ne sera pas réceptionnée.  
 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois(03) mois.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Ministère des ressources en eau**  
 Direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila

NIF : 410006000028036  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
**N° 10/2021**

En application de l'article 44 du décret présidentiel 15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de réaliser la :

**Réalisation des collecteurs d'Assainissement de Sidi Amara vers la STEP de M'sila**

Il est ouvert à soumissionner à cet appel d'offres que les entreprises ou les groupements d'entreprises intéressés qui remplissent les conditions suivantes :

**Première Condition C1 :**  
 ✓ Qualification et de classification professionnelle des entreprises dans le domaine Hydraulique activité principale en cours de validité catégorie Quatre (04)et plus .

**Deuxième Condition C2 :**  
 ✓ Avoir réalisé au moins un projet similaire ou un projet (réseaux d'Assainissements, collecteurs d'Assainissements ) dans les 10 dernières années( 2011-2012-2013-2014-2015 2016-2017-2018-2019-2020 (justifier par des attestations de bonnes exécutions librés par le maître d'ouvrage mandatés, datées, conformément à construction des travaux , la date de réception provisoire ou définitive .  
 En cas de groupement des entreprises:  
 Le chef de file doit satisfaire aux mêmes conditions que pour une entreprise ayant assumée seule Le ou les membres doivent satisfaire la condition C1.  
 N.B : dans le cas où le soumissionnaire ne possède pas les deux conditions énoncées ci-dessus son offre sera écartée.  
 Les entreprises ou les groupements d'entreprises pourront retirer le cahier de charge de :  
**La Direction Des Ressources En Eau De La Wilaya De M'Sila, Cds Administrative N°02**  
 Les dossiers des candidatures, offres techniques et financières doivent être obligatoirement accompagnés des pièces réglementaires mentionnées dans l'article 09 du cahier des charges conformément aux dispositions de l'article 07 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation du marché public et des délégations de service public.  
 Les offres doivent être déposées à : La Direction Des Ressources En Eau De La Wilaya De M'Sila, Cds Administrative N° (02) Sud Université Mohamed Bouafia M'Sila (BUREAU DES MARCHES).  
 La durée de préparation des offres est fixée de 21 jours à partir de la date de sa première parution dans le BOMOP ou la presse.  
 Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la préparation des offres à partir de 08.00 h jusqu'à 13.00h, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.  
 Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature, offre technique et offre financière " selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention:  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT**  
**avec exigence de capacités minimales n° : 10/2021**  
**Réalisation des collecteurs d'Assainissement de Sidi Amara vers la STEP de M'sila**  
 « Soumission à un pas ouvert que la commission d'ouverture et évaluation des offres »

L'ouverture des plis technique et financiers se fera en séance publique au siège de la direction de l'hydraulique de M'sila le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14.00h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.  
 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 3 mois + la durée de préparation des offres. Cette annonce est considérée comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.

CRÉBUS #625 DU LUNDI 26 AVRIL 2021-ANEP 2116006996





## DRAME EN IRAK

# Plus de 80 morts dans l'incendie d'un hôpital à Bagdad

**Plus de 80 personnes ont péri hier, privées d'oxygène, étouffées par les fumées ou carbonisées dans l'incendie d'un hôpital dédié au Covid-19 à Bagdad, une tragédie née de négligences qui ont provoqué la suspension de plusieurs responsables dont le ministre de la Santé.**

Tout a commencé avant l'aube avec l'explosion de bouteilles d'oxygène «stockées sans respect des conditions de sécurité», selon des médecins de l'hôpital Ibn al-Khatib. Puis, les flammes ont dévoré des heures durant des faux-plafonds non ignifugés sous lesquels des patients sous respirateur ont été brutalement arrachés à leur lit. Selon un dernier bilan du ministère de l'Intérieur, «82 personnes ont été tuées et 110 blessées» dans la capitale d'un pays dont le système de santé est délabré depuis des décennies. Si le nombre de victimes est si élevé, c'est parce que l'hôpital n'était pas équipé et parce que les pompiers ne sont pas immédiatement arrivés à l'hôpital situé dans la périphérie reculée de Bagdad. Pendant des heures, une cohue de malades et de proches ont tenté de s'échapper du bâtiment, par des escaliers de service étriqués, aidés seulement par de nombreux habitants venus prêter main-forte. Amir, 35 ans, a raconté à l'AFP avoir «sauvé de justesse ses frères qui se trouvaient à l'hôpital. Ce sont les gens qui ont sorti les blessés». «L'hôpital n'a pas de système de protection contre les incendies et les faux-plafonds ont permis la propagation du feu», a expliqué la Défense civile. «La plupart des victimes sont mortes, car elles ont été déplacées et privées de ventilateurs. D'autres ont été étouffées par la fumée.»

## HASHTAG «DÉMISSION»

Après ce drame, le hashtag «Démission du ministre de la Santé», resté aux abonnés absents depuis l'incendie, a été en tête des mots-clés sur Twitter en Irak. Le Premier ministre Moustafa al-Kazimi, qui a proclamé trois jours de deuil national, a répondu à moitié. Il a «suspendu» et «mis à la disposition des enquêteurs le ministre de la Santé Hassan al-Tamimi, un proche du très turbulent leader chiite Moqtada Sadr. La même sanction a été appliquée au gouverneur de Bagdad, Mohammed Jaber, et au



patron de la Santé pour l'est de Bagdad. «Les résultats de cette enquête seront présentés dans cinq jours au gouvernement», selon un communiqué du bureau de M. Kazimi. Le Directeur de l'hôpital et les chefs de la sécurité et de l'entretien technique d'Ibn al-Khatib, eux, ont été convoqués pour interrogatoire dans la nuit. Au-delà du bilan extrêmement lourd, les Irakiens ont exprimé leur colère après l'attribution de l'incendie à la négligence. Un phénomène qui va de pair en Irak avec la corruption endémique. Le président de la République irakien Barham Saleh a été très clair. «La tragédie d'Ibn al-Khatib est le résultat d'années de sape des institutions de l'Etat par la corruption et la mauvaise gestion.»

## UN «CRIME»

Pour la Commission gouvernementale des droits humains, c'est un « crime » contre «des patients harassés par le Covid-19 qui ont remis leur vie entre les mains du ministère de la Santé, et qui au lieu d'être guéris ont péri dans les flammes». C'est le cas d'Ali Ibrahim, 52 ans. «Il venait de passer 12 jours à l'hôpital et devait sortir samedi soir après s'être rétabli. Il attendait seulement le résultat du dernier test au Covid-19», a raconté l'un de ses proches à l'AFP. La mission de l'ONU en Irak a exprimé «sa douleur» et s'est dit «sous le choc», tandis que le pape François, qui était en Irak début mars, a appelé à «prier» pour les victimes de l'incendie. Les cas du Covid-19 ont

dépassé mercredi le million en Irak (40 millions d'habitants), avec plus de 15 000 morts. Le pays, probablement en raison de sa population jeune, enregistre un nombre de décès dus au Covid-19 relativement bas. Pour éviter les hôpitaux délabrés, les malades préfèrent généralement installer une bouteille d'oxygène chez eux. Une timide campagne de vaccination a été lancée début mars en Irak, où la population, qui boude les masques, reste très sceptique. Sur près de 650 000 doses de différents vaccins -la quasi-totalité reçues sous forme de don ou via le programme international Covax- environ 300 000 ont déjà été administrées.

R. I./AFP

## BATAILLE DE MARIB AU YÉMEN

# Des dizaines de morts, les rebelles progressent

Au moins 65 combattants ont péri ces dernières 48 heures selon des sources gouvernementales, dans la bataille de Marib au Yémen, où les rebelles ont continué d'avancer dans ce dernier fief du pouvoir dans le nord du pays en guerre.

Les rebelles houthis, qui cherchent à prendre cette région pétrolière, se trouvent désormais à quelques kilomètres de la ville de Marib, chef-lieu de la province éponyme, en dépit du soutien aérien de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, qui aide militairement les forces gouvernementales dans la bataille, selon les mêmes sources. Au moins 65 combattants sont morts au cours des dernières 48 heures dont 26 membres des forces gouvernementales, incluant quatre officiers, ont indiqué à l'AFP ces sources. Les rebelles communiquent rarement sur les pertes dans leurs rangs. Dans leur avancée, ils ont pris le contrôle total du front de Kassara, dans le nord-ouest de la province, se rapprochant de la ville de Marib qu'ils cherchent coûte que coûte à arracher aux forces loyalistes pour contrôler la région et, ainsi, l'essentiel du nord du Yémen. Selon les sources gouvernementales, les Houthis ont déployé des centaines de renforts ces deux derniers

jours pour avancer, recourant à des motos après que les frappes aériennes eurent ciblé la plupart de leurs véhicules militaires. Plusieurs lourds bilans meurtriers ont été annoncés depuis la reprise en février par les rebelles houthis de leur offensive pour chasser les forces gouvernementales de Marib. Les rebelles ont maintenu leur assaut malgré les nombreux appels pour une trêve. Une perte de Marib serait un coup dur pour le gouvernement yéménite et l'allié saoudien et donnerait plus de poids aux rebelles houthis en cas d'éventuelles négociations politiques que l'ONU et les Etats-Unis tentent d'encourager. La bataille de Marib a accentué la crise humanitaire au Yémen, déjà la pire au monde selon l'ONU. Un grand nombre de civils déplacés par les combats ailleurs dans le pays ont cherché refuge dans la région, restée relativement calme jusqu'à ces dernières semaines.

## CRISE HUMANITAIRE, IMPASSE DIPLOMATIQUE

Selon le gouvernement yéménite, environ 140 camps ont été créés dans le désert environnant pour fournir un abri élémentaire à près de deux millions de personnes dépla-

cées. Le conflit au Yémen a déjà tué des dizaines de milliers de personnes selon des ONG, déplacé des millions d'autres et poussé la population au bord de la famine. Mi-avril, l'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths, a exhorté les parties au conflit à accepter sa proposition de plan de paix, assurant devant le Conseil de sécurité avoir obtenu un consensus de la communauté internationale pour le soutenir. Les Nations unies ont proposé en février un plan de règlement du conflit incluant un cessez-le-feu national, l'ouverture de routes entre le nord et le sud du pays pour garantir la libre circulation des personnes, de l'aide humanitaire et des marchandises, et le lancement d'un processus politique de paix. En mars, Riyad, qui tente de se sortir du borbier yéménite, a proposé un cessez-le-feu total, une proposition

accueillie froidement par les Houthis qui réclament une levée complète de l'embargo aérien et maritime imposé par les Saoudiens. Ces derniers mois, les insurgés ont également multiplié les tirs de missiles et de drones sur l'Arabie saoudite, visant régulièrement des infrastructures pétrolières du premier exportateur de brut au monde. Partis de leur bastion dans le nord du Yémen, les Houthis, soutenus politiquement par l'Iran qui dément leur fournir des armes, ont pris fin 2014 la capitale Sanaâ, située à 120 kilomètres à l'ouest de Marib, ainsi qu'une grande partie du nord du pays. L'Arabie saoudite est intervenue dans le conflit en mars 2015 pour contrer l'influence de son grand rival iranien au Yémen. Mais Riyad, estiment les analystes, est en train de perdre la guerre.

AFP

## L'INDONÉSIE A RETROUVÉ LE SOUS-MARIN DISPARU

### Les 53 membres d'équipage morts

La marine indonésienne a annoncé hier avoir retrouvé le sous-marin qui avait sombré au large de Bali et confirmé que les 53 membres d'équipage étaient tous morts. Le sous-marin, brisé en trois parties et qui avait disparu mercredi, a été retrouvé dans le fond marin au large de Bali, selon le chef d'état-major de la marine Yudo Margono. Le commandant des forces armées indonésiennes, Hadi Tjahjanto, a confirmé aux journalistes que «les 53 membres d'équipage sont tous décédés».



## Le Hadith

« Celui qui évoque son Seigneur est, par rapport à celui qui ne L'évoque pas, comme le vivant par rapport au mort »  
(Boukhari).

## Al-Aya

{ Et invoque ton Seigneur en toi-même, en humilité et crainte, à mi-voix, le matin et le soir, et ne sois pas du nombre des insouciantes }  
(Coran 7/205).



<b>Iftar</b>
19h36
<b>Imsak</b>
04h15

# L'évocation d'Allah, exalté soit-Il

**Le croyant doit porter un grand souci à la multiplication des évocations d'Allah, exalté soit-Il, celles-ci étant à l'origine de la vie, du bonheur et de la sérénité du cœur. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « Ceux qui ont cru, et dont les cœurs se tranquillisent à l'évocation d'Allah'. Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs se tranquillisent » (Coran 13/28).**



D'après Abû al-Dardâ', qu'Allah soit satisfait de lui, le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit :  
- « Voulez-vous que je vous dise quelles sont vos meilleures œuvres, celles qui sont les plus pures et les plus méritoires aux yeux de votre Roi, qui élèvent le plus votre rang et vous valent une meilleure rétribution que le fait de faire don de votre or et de votre argent ou d'aller à la rencontre de vos ennemis pour les décapiter et vous faire décapiter ? ».

- « Certes », dirent les Compagnons.  
- « C'est l'évocation d'Allah, exalté soit-Il », répondit le Prophète (Q.S.S.S.L) [al-Tirmidhî et Ibn Mâdjah (al-Albâni : Sahîh)].

Et après avoir connu tous ces bénéfices, le musulman néglige pourtant l'évocation d'Allah, exalté soit-Il ! En fait, une grande différence sépare celui qui évoque son Seigneur, exalté soit-Il, et celui qui ne L'évoque pas. Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : « Celui qui évoque son Seigneur est, par rapport à celui qui ne L'évoque pas, comme le vivant par rapport au mort » (Boukhari).

Les avantages de l'évocation d'Allah, exalté soit-Il, sont fort nombreux, dont les plus importants sont les deux suivants :

Primo, l'évocation d'Allah, exalté soit-Il, éloigne l'homme des péchés, car celui qui évoque dans son for intérieur son Seigneur, exalté soit-Il, n'est pas comme celui qui néglige Son évocation et dont le cœur est loin d'Allah, exalté soit-Il, et attaché aux désirs et aux diverses distractions.

Dans son livre Al-wâbil al-sayyib, Ibn al-Qayyim, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit : « L'évocation constante d'Allah, exalté soit-Il, met le serviteur à l'abri de l'oubli de son Seigneur, exalté soit-Il, ce qui est la cause de son salut dans sa vie présente et future. Car oublier Allah, exalté soit-Il, occasionne l'oubli de son âme et de ses intérêts. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : **'Et ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Allah ; [Allah] leur a fait alors oublier leurs propres personnes ; ceux-là sont les pervers'** (Coran 59/19).

Dès que le serviteur d'Allah oublie son âme, il se détourne de ce qui lui est utile et se laisse distraire sans accorder la moindre attention à ce qui lui est bénéfique, c'est là la voie de la perte et de la corruption pour cette âme.

Ce serviteur est comme un homme qui

possède une ferme, un jardin des bestiaux ou autres, sur lesquels il doit absolument veiller, mais qu'il néglige et oublie, se pré-occupant d'autres choses sans en prendre soin.

Naturellement, ces biens se corrompent, même s'il existe quelqu'un d'autre pour l'aider à veiller à leur bonne marche. Qu'en est-il donc de la corruption qui atteint sa propre âme et qui entraîne sa perte et son malheur ? Qu'en est-il s'il la néglige, l'oublie, l'abandonne et cesse de prendre soin d'elle ? Le résultat sera certes sa corruption, sa perte, sa déception et sa privation.

C'est bien ce serviteur, « dont le comportement est outrancier » (Coran 18/28), qui ne contrôle plus ses affaires, a gaspillé ses intérêts, s'est égaré, s'est éloigné de tout ce qui peut le sauver et a été frappé par la déception et la perte ».

L'évocation d'Allah, exalté soit-Il, empêche la langue de l'homme de commettre beaucoup de péchés, telles que les calomnies, la médisance et la profération de mensonges.

Ibn al-Qayyim, qu'Allah lui fasse miséricorde, affirma : « L'évocation d'Allah, exalté soit-Il, occupe la langue et l'empêche de proférer des paroles illicites, dont les calomnies, les futilités, l'éloge ou le blâme des gens.

En fait, la langue ne se tait jamais : elle est soit occupée à évoquer son Seigneur, exalté soit-Il, soit à proférer des futilités ; c'est la seule alternative.

C'est ainsi qu'a été créée l'âme : si vous ne l'occupez pas par la Vérité, elle vous occupera avec l'erreur. C'est ainsi qu'a été créé le cœur : si vous ne le remplissez pas d'amour pour Allah, il sera certes envahi par l'amour pour les créatures.

Et de même la langue : si vous ne l'occupez pas par l'évocation d'Allah, elle vous occupera certes à proférer des futilités. Choisissez donc pour elle l'un de ces deux plans, et choisissez-lui l'un de ces deux rangs ».

Secundo, l'évocation d'Allah, exalté soit-

Il, chasse le Diable qui insuffle le mal à l'homme et le précipite dans les péchés. Les hadiths abondent à ce propos, dont celui, rapporté par Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, dans lequel le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : « Celui qui dit en sortant de chez lui : **'Bismillah, tawakkaltu 'alallah, wa lâ hawla wa la quwwata illa billah'** (Au Nom d'Allah, je m'en remets à Allah et il n'y a de force ni de puissance qu'en Allah), on (les Anges) lui dira : **'On t'a épargné le mal, on t'en a préservé et tu as été bien guidé'. Le diable s'écartera alors de lui et dira un autre diable : 'Comment pourrais-tu triompher d'un homme qui a été bien guidé, auquel on a épargné le mal et qui en a été préservé ?'** » (Abou Daoud et al-Tirmidhî).

Le Prophète (Q.S.S.S.L) a également dit : « Celui qui dit le matin cent fois : **'Lâ ilaha illallah wahdahu lâ charîka lah, lahul-mulk wa lahul-hamd wa huwa 'alâ kulli chay'în qadîr'** (Nul n'est digne d'être adoré en dehors d'Allah, Il n'a point d'associé, à Lui appartient le Royaume, à Lui sont attribuées les louanges, Il est Omnipotent) sera protégé contre Satan jusqu'au soir » (Boukhari et Mouslim).

Le musulman doit donc multiplier les évocations d'Allah, exalté soit-Il, sans se laisser distraire. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « Et invoque ton Seigneur en toi-même, en humilité et crainte, à mi-voix, le matin et le soir, et ne sois pas du nombre des insouciantes » (Coran 7/205).

## Les zikrs les plus aimés d'Allah

Le Musulman qui a l'habitude de dire souvent ses invocations ( wird ), Allah l'inscrit parmi les gens du Paradis :

1- " Lâ ilâha illallâh " qui signifie (il n'y a de dieu qu'Allah) : Chaque fois qu'un croyant récite cette formule, une partie des péchés inscrits dans son registre est effacée et ce jusqu'à ce qu'ils y soient remplacés par autant de bons actes.

2- " Alhamdou lillâh " qui signifie (louanges à Allah) : Ne jamais cessez de remercier Allah pour ses nombreux bienfaits sur vous, et Il Vous augmente davantage ses bienfaits

3- " Astaghfiroullâh " qui signifie (Je demande pardon à Allah) : demandez Lui son absolution matin et soir et lorsqu'on commet un péché, rend le cœur léger et bon

4 -" La ilaha illa Allah wahdahou la charika lah lahoul moulk wa lahoul hamd wa houwa 'ala kouli chay in qadir " Qui signifie : ( Il n'y a d'autre divinité digne d'être adorée sauf Allah l'Unique, sans associé. A Lui la royauté, à Lui la louange et Il est capable de toute chose ) celui qui le répète 100 fois, Aura la récompense de

l'affranchissement d'un esclave parmi les enfants d'Ismail, il lui est inscrit 10 bonnes actions, il lui est enlevé 10 péchés, il est élevé de 10 degrés et il est protégé de Chaytan jusqu'à l'après-midi. Et si il dit cela l'après-midi il a la même chose jusqu'au matin ».

5 - " Innâ lillâhi wa innâ ilayhi râjî'ûn " qui signifie (Nous appartenons à Allah et nous retournerons à Lui) : celui qui le dit lorsqu'il lui arrive un malheur, Allah remplacera son malheur par des bénédictions

6 -" Biisllah Rahmani Rahimi Lâ Hawla wa lâ quwwata illâ billâh-i Aliyoul Azim " qui signifie (Au nom d'Allah le plus miséricordieux et le plus Clément, il n'y a pas de puissance ni de force en dehors d'Allah ), Celui qui le répète souvent, sera satisfait de son sort, car cela conjure quarantevingt-dix-neuf maux dont le moins grave est le souci.

7 - " Ach-hadou an la ilaha illa Llah, wa ach-hadou ana Muhammad Rassoul Allah " qui signifie ( J'atteste qu'il n'y a de dieu que Dieu, et que Mohammed est son Messenger ).

Seul Allah est Savan.



# Tajine aux boulettes de viande hachée-épinards

## INGRÉDIENTS

pour la sauce:  
des morceaux de poulet selon le nombre de personnes  
1 oignon râpé  
3 tomates coupées en dés  
1 c à soupe de concentré de tomate  
1 feuille de laurier  
sel poivre noir, paprika, gingembre en poudre, coriandre en poudre  
thym ras el hanout.  
2 c à soupe de cumin en poudre  
une belle poignée pois chiche en boîte  
pour les boulettes aux épinards:  
100 à 150 gr de viande hachée  
3 bouquets d'épinards  
1 bouquet de coriandre hachée  
1 bouquet de persil haché  
1 verre de riz cuit  
1 à 2 gousses d'ail écrasé selon votre goût  
les memes épices déjà utilisé dans la sauce  
2 oeufs  
un peu de farine  
huile pour la friture

## INSTRUCTIONS

Dans une marmite, mettre l'huile, ajoutez les morceaux de poulet, l'oignon haché et l'ail  
faites revenir, ajoutez les épices, les morceaux de tomates et le concentré de tomate  
laissez cuire à feu doux, puis ajoutez la feuille de laurier un peu d'eau et les pois chiche.  
laissez cuire, jusqu'à ce que le poulet soit bien cuit, et la sauce partiellement réduite.  
préparez les boulettes, Cuire les épinards hachés à la vapeur.  
laissez échapper toute l'eau et laissez refroidir.  
mélangez tout les ingrédients, formez des boulettes.  
roulez dans la farine, puis faites cuire dans un bain d'huile bien chaud.  
égouttez les boulettes dans un papier absorbant  
placez les boulettes dans la sauce, laissez mijoter encore 10 minutes et éteignez le feu.



# Chorba beida

## INGRÉDIENTS

des morceaux de poulets  
poignée de pois chiches trempés la veille  
1 oignon  
1 cuillerée à soupe de beurre ou de smen  
2 cuillères à soupe d'huile  
1 pincée de poivre noir  
1 pincée de cannelle  
1 verre de vermicelles  
1 jaune d'oeuf  
1 bouquet de persil  
1 jus de citron  
sel  
boulettes de viande hachée facultatif

## INSTRUCTIONS

nettoyez les morceaux de poulet, mettez les dans une marmite, faites revenir à feu doux ( sans dorer) avec l'oignon râpé, l'huile, le beurre, le poivre, la cannelle et le sel.  
ajoutez la quantité d'eau nécessaire, des ébullition plongez les pois chiches, et les boulettes de viande hachée, couvrez et laissez cuire.  
versez la vermicelles dans le bouillon, laissez cuire en remuant de temps à autre.  
Prélevez une louche de sauce, versez la dans une assiette creuse, Delayez le jaune d'oeuf dans cette sauce, ajoutez le persil, et le jus de citron, mélangez bien le tout.  
versez petit à petit le tout dans la marmite, tout en remuant.  
Retirez tout de suite du feu et servez.



# Tarte au poulet et champignons



## INGRÉDIENTS

pâte à tarte salée  
250 g farine  
30 ml d'eau froide  
1 oeuf  
du sel  
125 gr de beurre pommade

## LA FARCE:

un blanc de poulet précuit si frais, coupez en cube, salez et faites revenir dans un mélange beurre et huile  
200 gr de champignons coupés en tranches  
1 échalote finement émincée  
2 c. à soupe d'huile d'olive  
quelques branches de persil  
1 c à soupe de beurre  
3 oeufs  
250 ml de crème fraîche  
1 peu de noix de muscade en poudre  
100 g de gruyère râpé

## INSTRUCTIONS

préparation de la pâte:  
Versez la farine sur un plan de travail et incorporez du bout des doigts le beurre pommade en amalgamant l'ensemble. Vous allez obtenir un mélange sablonneux comme pour une pâte à crumble.  
Faites un puit puis ajoutez l'oeuf, l'eau et le sel en pétrissant.  
Lorsqu'une boule commence à se for-

mer, versez-la sur le plan de travail.

Étirez la pâte 5 à 6 fois avec la paume de votre main sur le plan de travail, formez une boule.

Enveloppez-la dans un film plastique et entreposez-la au réfrigérateur pendant 2 heures avant de l'utiliser.

étalez la pâte, foncez dans un moule à tarte et placez au frais le temps de préparer la farce.

préparation de la farce:

Faites chauffer l'huile et le beurre dans une sauteuse, et faites revenir l'échalote

Dès qu'elles sont translucides, ajoutez les champignons. Faites-les cuire 5 minutes à feu vif. Salez et poivrez.

Ajoutez les dés de poulet et faites revenir un peu. Réservez hors du feu.

Dans un bol, battez les oeufs avec la crème, le persil haché et la muscade. Salez et poivrez. Ajoutez le mélange champignons, échalotes et poulet.

retirez le moule à tarte du frais, piquez la surface de la pâte à l'aide d'une fourchette et couvrez la pâte avec un papier de cuisson,

versez sur le papier des haricots sec, et cuire la pâte environ 15 mn.

Après les 15 mn de cuisson, sortez la pâte, enlevez le papier de cuisson et tapissez le fond de tarte de gruyère rapé.

Versez dessus l'appareil. Décorez d'un peu de gruyère et faites cuire dans un four préchauffé à 180 °C pour 15 à 20 minutes.



## LE CHOC BURKINA FASO-ALGÉRIE DÉLOCALISÉ AU SÉNÉGAL

# Une bonne nouvelle pour les Verts

*Le match se jouera plus précisément stade Lat-Dior de Thiès, selon l'Agence de presse sénégalaise (APS), citant le ministre des Sports, Matar Ba.*

**P**remier concurrent de l'Algérie dans la course à la qualification au Mondial 2022, le Burkina Faso est privé de son stade fétiche du stade 4-Août de Ouagadougou, pas homologué par la FIFA et suspendu par la CAF. Ainsi, le choc entre le Burkina Faso et l'Algérie comptant pour la seconde journée (entre le 11 et le 14 juin 2021) des éliminatoires du Mondial 2022 (Groupe A) est délocalisé au Sénégal, plus précisément stade Lat-Dior de Thiès, selon l'Agence de presse sénégalaise (APS), citant le ministre des Sports, Matar Ba. "Nous avons reçu une demande de nos frères du Burkina Faso pour pouvoir jouer ici à Dakar et nous avons donné notre accord sans aucun problème", a annoncé Matar Ba à l'agence de presse sénégalaise.

C'est une bonne nouvelle pour les poulains de Belmadi. Les "Étalons" burkinabés se déplaceront lors de la première journée à Niamey pour affronter le "Mena" du Niger, alors que les Fennecs recevront le petit poucet du Groupe A, Djibouti en l'occurrence, le 5 juin à Blida. Nos champions d'Afrique affronteront les Nigériens lors de la troisième journée (1, 2, 3 ou 4 septembre), à Blida, puis lors de la quatrième journée (5, 6, 7 ou 8



octobre) à Niamey. La sélection du Niger est dirigée par l'ancien sélectionneur national et entraîneur du MC Oran, Jean-Michel Cavalli. Lors de la cinquième journée, les camarades de Riyad Mahrez se déplaceront à Djibouti (6, 7, 8 ou 9 octobre), avant de recevoir au cours de la sixième et dernière journée (10, 11, ou 12 octobre) les Burkinabés dans un choc

qui pourrait être une finale pour la qualification aux matches de barrages (aller et retour) prévus du 8 au 16 novembre 2021 pour désigner les cinq représentants de l'Afrique à la prochaine Coupe du monde, gros objectif de Belmadi et de ses troupes, déterminés à faire partie du gotha mondial au Qatar.

L. B.

SLIMANI À L'ÉQUIPE

## «En Algérie, ils aiment les dribbleurs !»

Toujours performant, Islam Slimani n'oublie pas ses débuts difficiles dans le football et les critiques qu'il subit encore en Algérie, en raison de son style de jeu. « Je suis parti (de l'Algérie) à plus de 25 ans. En plus, je n'avais aucune formation. Quand j'avais 16-17 ans, je m'entraînais deux fois par semaine sur un demi ou un quart de terrain. En Algérie, ils aiment les dribbleurs. Je marquais mais j'étais critiqué sans cesse par la plupart de la presse et par les supporters. Je gagnais 50 € par mois et ils ne nous payaient qu'une fois tous les cinq ou six mois », a avoué Slimani au micro de L'Équipe, tout en racontant ses plus belles aventures et périodes avec les Verts. « À chaque fois que je porte le maillot algérien, c'est comme si c'était la première fois, avec la même émotion. Chez nous le foot c'est un truc de fou. Quand on a été champion d'Afrique en 2019, ou qu'on est revenu du Brésil en 2014, c'était incroyable. Quand tu vois le peuple comme ça, des vieilles personnes, des mamans qui courent devant le car juste pour te dire merci », rappelle le meilleur buteur en activité de la sélection algérienne que Djamel Belmadi ne cesse d'encenser.

L. B.

TURQUIE

## Rien n'arrête Ghezzal !

Rachid Ghezzal explose cette saison en Turquie où rien ne l'arrête. L'international algérien du Besiktas a été buteur et passeur décisif, samedi, contribuant ainsi à la victoire (3-1) de son équipe à domicile face au Kayserispor, pour le compte de la 37e journée de la Süper Lig turque. Il améliore ainsi ses statistiques cette saison dans le championnat de la Turquie, en portant son capital à quatre buts et 15 passes décisives, un record et une première dans sa carrière professionnelle, alors que son club caracole en tête du classement et se dirige vers le sacre. Prêté par Leicester au Besiktas, Ghezzal est encore le meilleur passeur de la Süper Lig, avec quatre passes de plus que l'Ivoirien Max-Alain Gradel de Sivasspor. Il sera une carte supplémentaire sur le plan offensif pour Djamel Belmadi dans les prochaines qualifications au Mondial, lui qui a réussi son retour en sélection en mars dernier (buteur et passeur décisif contre la Zambie où il a été victime de l'agressivité des Zambiens avant la pause citron, laissant sa place à Soudani).

L. B.

COUPES AFRICAINES

## Amara satisfait des résultats des clubs algériens

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Charaf-Eddine Amara, s'est félicité samedi dernier, des résultats acquis par les clubs algériens en Ligue des champions d'Afrique et Coupe de la Confédération, estimant que cela témoignait des progrès réalisés par le football local. « La qualification de trois clubs algériens à des tours avancés de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, est une preuve que le football algérien, pratiqué localement, a enregistré des progrès, malgré tout ce qui se dit à ce sujet », a souligné Amara à la presse algérienne avant son départ pour Doha où aura lieu mardi le tirage au sort de la Coupe arabe 2021 de la Fifa, mardi prochain à 21h00 (heure locale, 19h00 heure algérienne). « J'espère que nos clubs continueront avec succès leur parcours dans ces deux compétitions », a-t-il souhaité. Le CR Belouizdad et le MC Alger sont qualifiés aux quarts de finale de la Ligue des champions, alors que la JS Kabylie a atteint les quarts de finale de la Coupe de la Confédération. En revanche, l'ES Sétif ambitionne d'atteindre ce tour en accueillant, mercredi prochain, le Ahly Benghazi pour le compte de la 6e et dernière journée de la Coupe de la Confédération. Cependant le sort du représentant algérien n'est pas entre ses mains. D'autre part, l'ancien président du CR Belouizdad a fait savoir qu'il comptait se réunir avec le sélectionneur national, Djamel Belmadi, « dans les meilleurs délais, que ce soit à Doha ou ailleurs ». Amara a déclaré, en outre, que sa présence à la cérémonie du tirage au sort de la Coupe arabe 2021, représentait un message fort sur la nécessité de la présence de l'Algérie dans tous les rendez-vous footballistiques, soulignant que la Fédération algérienne accordait une grande importance à cette compétition. Le président de la FAF a ensuite indiqué que « les travaux au sein de l'atelier chargé d'amender les statuts de l'instance fédérale, avançaient bien et dans la bonne direction ».

LIGUE 2

## Fortunes diverses pour les leaders

Les leaders des trois groupes de la Ligue 2 de football, ont connu des fortunes diverses lors de la treizième journée, jouée samedi, et qui a vu le leader du Groupe Centre, le RC Arba tomber à Lakhdar, alors que l'ASM Oran (Ouest) a été accrochée sur son terrain par la JSM Tiaret (1-1), et seule l'USM Annaba (Est) est parvenue à gagner son match devant le MO Constantine (2-1). La surprise de cette journée est venue de Lakhdar où l'IBL a fait mordre la poussière au leader du groupe Centre, le RC Arba (1-0) ce qui permet à la JSM Béjaïa victorieuse à Blida de l'USMB (1-0) de le rejoindre en tête du classement. En revanche, le MO Béjaïa contraint au nul à domicile par le RC Kouba (1-1), a raté l'aubaine de partager la 1re place avec le RCA et la JSMB.

Dans le groupe Est, l'USM Annaba longtemps menée au score par le MO Constantine, a fini par l'emporter par (2-1) pour conserver sa 1re place avec deux longueurs d'avance sur l'US Chaouia facile vainqueur de la lanterne rouge, le MSP Batna (3-1). Le HB Chelghoum Laïd accroché sur son terrain par le CRB Ouled Djellal (0-0) reste 3e, mais perd du terrain sur le duo de tête. A l'Ouest, le MCB Oued Sly vainqueur du MC Saida (2-0) a tiré profit du nul concédé par l'ASM Oran à domicile (1-1) pour la rejoindre en tête du classement avec 28 points pour chaque équipe, avec une longueur d'avance sur le CR Témouchent qui s'est imposé difficilement devant l'IRB Kerma (2-1), mais qui devance de sept points, son poursuivant immédiat le SKAF Khemis (4e-20 pts).

MC ALGER

## La Sonatrach calme les supporters

Après la montée au créneau des supporters du MC Alger, une rencontre s'est tenue, samedi au siège du ministère de l'Énergie et des mines, avec les représentants des différents présidents des comités de supporters du Mouloudia, en présence des ministres de l'Énergie et des mines, de la Jeunesse et des sport, du Wali d'Alger, du président Directeur Général de la Sonatrach et d'anciens joueurs du club. Lors de cette rencontre, il a été décidé de mettre en place un groupe ad-hoc entre le Groupe "Sonatrach" et les supporters du MCA pour la participation de ces derniers à la gestion du club, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie. Plusieurs points ont été au menu de ce conclave inédit et le Wali d'Alger a invi-

té les représentants des supporters et les anciens joueurs du MCA, ainsi que ceux de la Sonatrach à une séance de travail, hier, en vue d'arrêter le calendrier des travaux au niveau du centre de formation du club à Zéralda.

### LE STADE DE DOUÉRA POUR LE MCA ?

"Les situations administrative et financière ont été finalisées par la Sonatrach" pour la réalisation de ce centre. Concernant la fusion entre la Société sportive par actions du Mouloudia Club d'Alger (SSPA/MCA) et le Groupement sportif pétrolier (GSP), le communiqué a expliqué que "l'opération a été entamée et se poursuivra en relation avec les différents secteurs et auto-

rités concernées".

Au cours de cette réunion, les représentants des "Chnaoua" ont demandé l'attribution du nouveau stade de Douéra au Mouloudia, un stade convoité aussi par les voisins de l'USM Alger. "Le stade de Douéra a été proposé par les différents comités des supporters et anciens joueurs comme un stade propre au club. Cette demande fera l'objet d'examen", a-t-on précisé dans le même communiqué. Par ailleurs, le Wali d'Alger a accepté d'étudier "la possibilité d'octroi de boutiques de vente d'articles sportifs propres au Mouloudia et un local pour abriter un musée" pour le Doyen des clubs algériens, en crise alors qu'il va fêter cette année son centenaire.

L. B.



## FC BARCELONE

## Messi, le rêve américain !

**Lionel Messi arrive en fin de contrat au FC Barcelone. S'il pourrait prolonger, l'Argentin n'en serait pas moins proche d'un départ vers la MLS.**

Est-il faisait finalement d'une pierre deux coups ? En fin de contrat avec le FC Barcelone au mois de juin prochain, Lionel Messi a décidé de ne pas presser les choses et de discuter de son futur au dernier moment. Si son père, Jorge Messi, a débarqué il y a de cela quelques jours en Espagne, les tractations avec le Barça n'ont pas officiellement débutées pour autant et La Pulga réfléchit son projet. Avec une idée de plus en plus précise. Selon les informations de Todofichajes, l'international argentin serait ainsi prêt à se réengager avec son club de toujours, mais pour une durée des plus minimales. Le média précise donc que Lionel Messi



accepterait de prolonger d'un an seulement, pour se laisser ensuite la possibilité de partir tenter l'aventure aux Etats-

Unis. Découvrir la Major League Soccer, une ambition réelle pour le numéro 10 auquel l'Inter Miami de David Beckham fait les yeux doux depuis un bon moment déjà. « So long » pour le Paris Saint-Germain et Manchester City qui ne devraient donc pas parvenir à recruter le sextuple Ballon d'or. Adieu également les espoirs de Joan Laporta qui rêvait de faire signer un contrat longue durée à son protégé. En attendant, l'homme de trente-trois ans devra rester concentrer sur la fin de saison de son équipe, toujours en lice pour un doublé coupe d'Espagne-championnat.

**DEMBÉLÉ NE BOUGERA PAS**

Des rumeurs annonçaient, samedi, des discussions entre les représentants de l'ancien ailier droit du Borussia Dortmund avec la direction de la Juventus de Turin. Mundodeportivo, le quotidien sportif espagnol, a récemment affirmé le contraire. Les dirigeants du FC Barcelone n'auraient aucunement l'intention de laisser partir l'attaquant de 23 ans au

terme de la saison. Ayant réussi à s'imposer dans le onze catalan lors des derniers mois, le Tricolore ferait partie des plans de Ronald Koeman pour l'avenir. La priorité de la formation espagnole n'aurait pas changé dans ce dossier.

Les dirigeants veulent prolonger l'attaquant formé au Stade Rennais et ils seraient en train de s'activer en coulisse afin d'y parvenir. Considéré comme l'un des hommes importants de l'effectif sur lesquels le club veut s'appuyer pour la reconquête de la Ligue des champions, Ousmane Dembélé, sous contrat jusqu'en 2022, ne bougera pas cet été.

S'il fallait un argument pour appuyer l'information du média local, Ronald Koeman en a donné un en conférence de presse.

« C'est un joueur important pour nous, car il est différent de nos autres attaquants, a indiqué le coach du Barça. Il joue beaucoup dans la profondeur et est capable de jouer en un contre un, de dribbler, de tirer des deux pieds. Il a apporté énormément à l'équipe cette saison. »

## REAL MADRID

## Zidane croit encore au titre

Le duel à quatre pour le titre de champion d'Espagne fait rage. Six points seulement séparent l'Atlético de Madrid (leader) du Séville FC. Au milieu, le FC Barcelone et le Real Madrid veulent croire en un sacre qu'ils n'imaginaient pas forcément au terme de la première partie de saison. Pour autant, les Merengues ont connu un petit coup d'arrêt ce samedi à domicile, en ne parvenant pas à se dépêtrer du Real Betis (0-0, 32e journée de Liga). Un résultat nul et vierge qui n'a toutefois pas semblé perturber Zinedine Zidane. Interrogé en conférence de presse sur ces deux points perdus, l'entraîneur madrilène a voulu rester positif. « Je ne crois pas que la Liga soit perdue. On a juste laissé échapper deux points, mais cela ne nous condamne pas. On se battra jusqu'au bout. Maintenant, nous allons nous concentrer sur le match de mardi. » Dans deux jours, le Real Madrid accueillera Chelsea, en demi-finale aller de la Ligue des champions. Toujours en lice dans la compétition, et à deux points seulement du leader en Liga, rien n'est effectivement terminé pour Zinedine Zidane et ses hommes. Il faudra en revanche éviter de nouveaux faux pas.

**BENZEMA, LA STATISTIQUE STRATOSPHERIQUE**

Auteur d'un doublé mercredi dernier à Cadix, Karim Benzema est resté muet samedi soir, lors du match nul concédé à domicile par le Real Madrid, contre le Betis Séville de Nabil Fekir (0-0), dans le cadre de la 32e journée de Liga. Un coup d'arrêt pour les Merengues qui perdent deux points ô combien précieux dans la



course au titre de champion d'Espagne. S'il n'a pas fait trembler les filets andalous, « KB9 » a atteint à cette occasion la barre symbolique des 700 matches disputés en clubs depuis ses débuts chez les professionnels en 2005. L'attaquant tricolore compte ainsi 552 rencontres sous le maillot merengue, pour 148 avec l'Olympique Lyonnais. Au total, celui qui comptabilise 81 sélections (27 buts) en équipe de France a inscrit 276 buts avec la Casa Blanca (142 passes décisives) et 66 avec l'OL (26 passes décisives), soit un ratio de 0,48 but par match. A noter que Benzema n'a jamais écopé de carton rouge en carrière.

## PARIS SG

## Mbappé, Leonardo entretient le flou

Leonardo, le directeur sportif parisien, n'a pas pu être limpide quant à l'éventuelle prolongation de son attaquant. Il avait préparé sa réponse. On n'est pas très avancé pour autant. Interrogé ce samedi après-midi sur le dossier de la prolongation de Kylian Mbappé (pour la énième fois), Leonardo n'a pas livré d'éléments nouveaux, entretenant peut-être, au contraire, l'idée que quelque chose ne cloche pas comme il faut dans ces négociations. « Tout est clair. On connaît la situation de Kylian, il sait ce qu'on pense. Aujourd'hui, il n'y a rien de plus que ça, le reste, c'est les gens qui parlent », a commenté le directeur sportif du Paris Saint-Germain devant les caméras de Canal +, sur la pelouse de Saint-Symphorien à Metz, où se sont imposés, 3-1, les hommes de Mauricio Pochettino pour le compte de la 34e journée de Ligue 1, avec un dou-

blé du Français. L'attaquant parisien n'ignore évidemment pas que ses dirigeants souhaitent assez rapidement étirer son bail qui court jusqu'au 30 juin 2022. Voilà plusieurs semaines que les médias évoquent ce dossier et l'attente se poursuit chez les supporters notamment. Mbappé demanderait-il beaucoup d'argent ? C'est une théorie récemment avancée par la chaîne Quatro. Leonardo a également déclaré que la décision du champion du monde 2018 allait forcément arriver mais que « l'important aujourd'hui était de gagner contre Metz... Sans parler de Kylian, nous sommes optimistes en général, le club est optimiste. On l'a vu par le passé avec ce qu'a fait le club. Il n'y a même pas une raison aujourd'hui de ne pas être optimiste par rapport au futur du club. » Certains vont y voir le message suivant glissé par le Brésilien.

Même sans Kylian Mbappé, l'été prochain ou en 2022, le PSG continuera à figurer parmi les écuries compétitives. Après un choc genou contre genou avec Habib Maïga, Mbappé (22 ans, 29 matches et 25 buts en L1 cette saison), est sorti en boitant à la 87e minute du match face à Metz. A la veille de la réception de Manchester City mercredi en demi-finale aller de la Ligue des Champions, l'entraîneur du club de la capitale, Mauricio Pochettino, s'est toutefois montré rassurant sur l'état du Tricolore en évoquant un simple coup. « Non, il a reçu une béquille au niveau du quadriceps, nous pensons que ce n'est pas grave et qu'il n'y a pas de risque pour mercredi. Nous pensons que c'est juste un coup, comme on le voit sur l'action », a estimé le technicien au micro de Canal+. Un premier diagnostic rassurant...

## LILLE

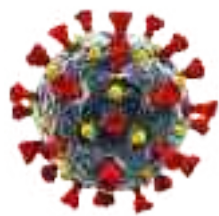
## Maignan vers l'AC Milan

La cote de Mike Maignan a littéralement explosé cette année. En pleine réussite avec le LOSC, le gardien de but de vingt-cinq ans a également de très grandes chances de partir à l'Euro avec l'équipe de France. Les performances du Lillois ont attiré l'attention de plusieurs grosses écuries européennes et l'une d'elles est passée à l'action. L'AC Milan a posé une proposition sur la table du Dogue. C'est la Gazzettadello Sport qui rapporte la chose ce samedi, et qui indique que le club rossonero a d'ores et déjà trouvé un accord avec le portier pour s'offrir ses services à l'été prochain. En fin de contrat avec le LOSC en juin 2022, Mike Maignan s'apprêterait donc à partir à Milan pour un bail de cinq ans. Le média transalpin précise par ailleurs que celui qui est actuellement deuxième du championnat de France de Ligue 1 avec le LOSC, toucherait un salaire annuel de trois millions d'euros. La carrière de Mike Maignan est donc sur le point de franchir un nouveau palier.

## LIVERPOOL

## Klopp pessimiste pour la C1

Rejoint sur le fil par Newcastle (1-1) ce samedi à l'occasion de la 33e journée de Premier League, Liverpool s'est de nouveau mis en danger dans la course pour la qualification en Ligue des Champions. Au vu de ce qu'ils ont montré aujourd'hui, l'entraîneur des Reds, Jürgen Klopp, estime de toute façon que ses hommes n'ont pas leur place en C1. « Si nous jouons comme ça et qu'on ne tue pas des matchs comme celui-là, pourquoi devrait-on disputer la Ligue des Champions ? Nous voulons mériter la Ligue des Champions et nous ne voulons pas venir et être prétentieux, on veut la mériter, mais avec des résultats comme celui-là, on ne la mérite pas », a admis le technicien avec beaucoup de franchise en conférence de presse. Avec désormais 4 points de retard sur le 4e, Chelsea, la C1 s'est considérablement éloignée pour le champion d'Europe 2019...



PANDÉMIE DE COVID-19

## 186 nouveaux cas, 132 guérisons et 9 décès en 24h

EN RÉACTION AUX ATTENTATS RÉCURRENTS DU TERRORISME «ISLAMISTE»

## Risque de représailles mode OAS

**L**es attentats et crimes à caractère terroriste se succèdent depuis des années en France par des individus dits «islamistes». Cette série d'actes violents pourrait provoquer des représailles contre la communauté musulmane selon le juriste tunisien Yadh Ben Achour qui rappelle les expéditions meurtrières des milices de l'OAS, pendant la Révolution algérienne...

### RAS-LE-BOL FRANÇAIS

Hier, un rassemblement de milliers de personnes dont de nombreux responsables politiques, associatifs et religieux s'est tenu à Paris en l'hommage d'une victime de confession juive, Sarah Halimi, sauvagement assassinée et défenestrée par un voisin qui aurait crié «Allah Akbar» pendant son ignoble forfait en avril 2017. Il y a trois jours à Rambouillet, une policière a été poignardée mortellement au cou par un jeune Tunisien radicalisé... Attentats contre le journal satirique Charlie Hebdo, la salle de spectacle du Bataclan, une église à ..., la promenade des Anglais à Nice, une citoyenne française de confession juive Sarah Halimi, le professeur Samuel Paty, une policière devant un commissariat... La liste des attentats perpétrés sur le sol français est tragiquement longue. Avec une constante : l'identité «islamiste» des auteurs qu'ils soient en possession de leurs capacités mentales de discernement ou suspectés de souffrir de troubles mentaux comme la justice française l'a confirmé pour l'auteur de l'assassinat de Sarah Halimi considéré comme «dément sous l'effet du cannabis au moment des faits»...

### AMALGAMES DANGEREUX

Conséquence de ces violences récurrentes au nom d'un islam radical, la montée de l'islamophobie avec la libération de la parole raciste. Des hommes politiques réputés modérés basculent vers les thèses d'extrême droite quand il s'agit d'appréhender la problématique du terrorisme islamiste. Les amalgames sont de plus en plus fréquents et menacent la cohésion sociale au détriment de millions de musulmans de France. Musulmans de France mais aussi musulmans français. Parce que la question de la radicalisation ne concerne pas seulement l'immigration comme l'a révélé au monde entier l'in-



crovable adhésion d'Européens dont beaucoup de Français de souche ou d'origine étrangère à DAESH, l'internationale terroriste islamiste quand des milliers de ces Occidentaux radicalisés ont pris la route du «Djihad» vers la Syrie.

### GRAINES DE GUERRE CIVILE

Bilan amer et exaspérant en raison de la difficulté de prévenir ces attentats malgré l'énorme travail fourni par les services de sécurité français et leur filature continue de la mouvance islamiste et leur fameux fichier S jamais à jour puisque le jeune Djamel G. auteur de l'agression mortelle d'un agent des forces de l'ordre à Rambouillet, jeune Tunisien installé en France depuis 2009 qui a été abattu quelques minutes après son forfait, n'a pas été repéré par les services de renseignements français. Un sentiment d'impuissance qui risque de provoquer le zèle de couches islamophobes symétriquement radicales et qui pourraient verser dans la «contre-violence» comme la désigne le brillant juriste tunisien Yadh Ben Achour, membre du Comité des droits de l'homme des Nations unies, auteur de L'Islam et la Démocratie : une révolution intérieure. Dans un entretien accordé au journal Le Point, Ben Achour qui condam-

ne la complicité du gouvernement tunisien à forte coloration islamiste dans la radicalisation de jeunes Tunisiens coupables d'attentats en France (Nice, Rambouillet...), redoute une réaction de milieux extrémistes français contre les musulmans en rappelant la terrible entreprise criminelle de l'Organisation armée secrète, la sinistre OAS, qui a assassiné de nombreux Algériens et militants indépendantistes durant la guerre de Libération. «Ce dont les musulmans ne sont pas conscients, c'est que ces phénomènes d'attentats répétitifs vont finir par provoquer en France une sorte de contre-violence. N'oubliez pas que ce pays a vu naître l'OAS lors de la guerre d'Algérie. Ce que les auteurs de tels attentats ne savent pas, car ils sont trop ignorants et imbus de leurs propres certitudes pour pouvoir raisonner sereinement, c'est qu'il pourrait se développer en réaction au sein de la population française une violence à l'égard des mosquées ou des musulmans qui se démarquent par leur habillement. Pour ma part, je n'exclus pas ce risque.» Un avertissement à toutes les parties qui devraient faire réfléchir, à moins que cette guerre civile soit justement l'objectif des promoteurs du terrorisme islamiste et leurs complices en terre de France.

Nordine Mzala

## Au fil du jour

### Ôte-toi de mon soleil

Par Rachid Ezziane

Pour être heureux, dit-on, nous n'avons besoin que du strict minimum. Juste d'un bout de pain et d'un peu d'eau accompagnés de la paix de l'âme. La satisfaction est le seul chemin qui mène au bonheur. Tous les autres « artifices » du « m'as-tu vu ? » n'est que ruine de l'être. Un rayon chaud en hiver ou une brise en été peuvent faire l'homme le plus heureux sur terre. Pour plus éclaircir mieux mon idée, je voudrais vous raconter une histoire vieille comme le temps. Du plus loin des siècles passés, je l'ai déniché. Elle dit ceci : un jour, il y a très longtemps, voire des siècles, un enfant de Macédoine, après avoir appris de son père l'art de triompher dans la guerre, et d'Aristote la philosophie et la sagesse, qui se disait fils de Zeus et d'Olympias, devint un grand roi à l'âge de vingt ans. En un rien de temps, Alexandre conquiert le monde. De la Macédoine à Babylone, et même au-delà de la Perse, tout lui appartenait.

Dans Athènes de cette époque-là vivait un vieux philosophe, qui disait avoir réponse à toute question, et ne se contentait que de peu de choses pour vivre, et avait comme domicile un grand tonneau en bois. Et quand Alexandre entendit parler de lui, il voulut le rencontrer. Il voulut surtout prouver à son entourage que personne n'osera refuser la main tendue d'Alexandre, fût-il un philosophe athénien. Aristote n'avait-il pas accepté ses présents et cadeaux quand il était son maître ?

Un matin, Alexandre le Grand, à la tête de sa glorieuse armée, sur son cheval blanc, s'engagea sur la route d'Athènes à la recherche du vieil Athénien...

Dans Athènes, grouillante et fébrile, le vieux philosophe se fraya un chemin, loin de la cohue et rejoignit un petit monticule, s'adossa à un rocher, et offrit son corps au soleil pour se réchauffer. Quelques instants après, arriva Alexandre le Grand, suivi de ses légions. A quelques mètres du vieux, il tira sur la bride de son cheval et l'immobilisa. Il descendit de son cheval et s'approcha du vieux jusqu'à se mettre en face de lui. Le vieux philosophe releva sa tête et dit à Alexandre : «Que voulez-vous ?» «Je suis Alexandre le Grand. Demande ce que tu veux de moi, tu l'auras !» dit Alexandre tout fier. «Et moi, je suis Diogène le cynique. Oui, je veux quelque chose : « Ôte-toi de mon soleil ! » répondit le vieux philosophe.

Alexandre ne sut quoi répondre, se retourna, monta sur son cheval et dit : « Si je n'étais pas Alexandre le Grand, j'aurais aimé être Diogène le cynique... »

Telle est l'histoire du bonheur dans la simplicité de la vie. Elle est vieille de la vieillesse du monde. Mais « Comme la plus heureuse personne du monde est celle à qui peu de choses suffisent, les grands et les ambitieux sont en ce point les plus misérables qu'il leur faut l'assemblage d'une infinité de biens pour les rendre heureux », disait La Rochefoucauld.

### TLEMEN

## Saisie de 12 kg de kif et arrestation de deux individus

Les services des Douanes de la wilaya de Tlemcen ont saisi 12 kg de kif traité et arrêté deux mis en cause, rapporte un communiqué de la cellule de communication de la Direction régionale des Douanes de Tlemcen. L'opération a été menée en collaboration avec l'Armée nationale populaire (ANP) / 2e Région militaire au niveau d'un barrage de sécurité sur l'autoroute Est-Ouest, indique le texte, précisant que deux véhicules ont été interceptés et leur fouille a permis la découverte à leur bord de la quantité précitée du kif traité. L'opération a permis d'appréhender deux prévenus, qui ont été déferés devant les juridictions compétentes, a-t-on ajouté.

### COMMERCE

## Plus de 2 700 infractions relevées durant le 1<sup>er</sup> trimestre à l'Ouest

Les agents de contrôle des services de commerce dans six wilayas de l'ouest du pays ont relevé 2 744 infractions durant le premier trimestre 2021, a-t-on appris, hier, de la Direction régionale du commerce de Saïda. Le chargé de communication de cette structure, Bougnina Okacha, a indiqué à l'APS que ces infractions enregistrées à travers les wilayas de Mascara, Relizane, Saïda, Tissemsilt et Tiaret, se sont soldées par l'établissement de 2 615 procès-verbaux de poursuites judiciaires et la fermeture de 181 locaux commerciaux. Les infractions liées aux pratiques commerciales, au nombre de 2 122, concernent l'absence d'affichage des prix, le défaut de factures, le défaut de dépôt des comptes sociaux, la délivrance de factures non conformes, la pratique d'activités commerciales sans

registre du commerce et la pratique de prix illicites, entre autres. En outre, 622 infractions ont été enregistrées dans le domaine de la répression de la fraude, dont le non-respect des conditions d'hygiène, l'insécurité des produits, l'opposition au contrôle et autres. La même source indique que les agents de contrôle dans les six wilayas ont effectué, durant la même période, 37 317 interventions, dont 18 857 concernant le contrôle des pratiques commerciales et 18 460 concernant la répression des fraudes. La valeur financière liée à l'absence de facturation, durant le premier trimestre de l'année en cours, a été estimée à plus de 3 646 milliards de dinars, alors que la valeur des produits alimentaires et non alimentaires non conformes saisis est estimée à plus de 29,138 millions de dinars.